

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
\*\*\*\*\*  
MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'EQUIPEMENT RURAL  
\*\*\*\*\*



**PPAAO / WAAPP 2A**

**PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL (PTBA) 2013**

-----  
**BILAN D'EXECUTION TECHNIQUE ET FINANCIERE  
(JANVIER – DECEMBRE)**

**MARS 2014**

## SOMMAIRE

II.	PRESENTATION DU PTBA 2013 .....	5
III.	RESUME EXECUTIF DES PRINCIPALES REALISATIONS DU PTBA 2013.....	19
IV.	REALISATIONS TECHNIQUES PAR COMPOSANTE .....	30
V.	BILAN FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2013.....	95
VI.	CONCLUSION .....	100

## I. INTRODUCTION

Le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP), initié par la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) au profit des pays membres, est un Prêt Programmatif Adaptatif (PPA/APL) Régional (horizontal et vertical) d'une durée de dix (10) ans, à raison de deux (2) phases de cinq (5) ans. Il a pour finalité de soutenir la coopération régionale en matière d'agriculture en Afrique de l'Ouest conformément aux plans d'actions des cadres de la politique agricole de la CEDEAO/ECOWAS et du NEPAD/PPDDA. Il bénéficie de l'appui financier de la Banque Mondiale. La coordination sous régionale du programme est assurée par le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricole en Afrique (CORAF/WACARD).

L'objectif global de développement du PPAAO/WAAPP est de contribuer à l'augmentation de la productivité agricole dans les filières susceptibles d'accroître le taux de croissance agricole des pays participants pour l'amener à 6%, par le développement et la diffusion de technologies dans les huit (8) filières priorités nationales et régionales identifiées dans le rapport quantitatif IFPRI/CORAF de 2006, à savoir : les racines et tubercules, le bétail, le riz, les céréales, les fruits et légumes, les oléagineux et spéculations d'exportations (coton, café/cacao).

Plus spécifiquement, le PPAAO/WAAPP vise à (i) accroître de manière durable et pérenne la productivité, la compétitivité et la croissance du secteur agricole de l'Afrique de l'Ouest en facilitant l'accès des acteurs aux technologies améliorées ; (ii) améliorer les conditions de vie des acteurs, par la mise à disposition de produits agricoles à prix compétitifs.

La mise en œuvre du PPAAO/WAAPP-1A est structurée autour de quatre (4) composantes :

**Composante 1 :** Conditions propices à la Coopération sous-régionale en matière de Développement et de Diffusion de Technologies. Cette composante est mise en œuvre par l'Unité de Coordination Technique et Fiduciaire (UCTF) sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture.

**Composante 2 :** Centre National de Spécialisation (CNS) sous la responsabilité du CERAAS/ISRA.

**Composante 3 :** Financement à la demande pour le développement, la diffusion et l'adoption des technologies améliorées ; elle est confiée au FNRAA.

**Composante 4 :** Coordination, Gestion et Suivi & Evaluation du programme assurée par l'UCTF.

Durant la première phase (PPAAO/WAAPP – 1A) de 2007 à 2012, le programme de travail au Sénégal a porté sur l'amélioration de la productivité agricole des céréales sèches (mil, maïs, sorgho et mil) en position de filières prioritaires et de deux autres filières secondaires de complément que sont les fruits et légumes et des productions animales. Dans l'ensemble, le PPAAO/WAAPP 1A a réalisé des progrès satisfaisants dans la réalisation de ses objectifs de développement.

En effet, à la clôture de cette première phase au 31 décembre 2012, quatre des cinq objectifs de développement ont été atteints. Plus précisément, (i) les activités du programme ont touché 76 916 bénéficiaires dont 24% de femmes (sur des cibles de 50 000 et 40%) ; (ii) 14 technologies (sur une cible de 8) ont été développées avec des potentiels de productivité de 20 à 40% sur la pratique actuelle du producteur ; (iii) environ 47 404 ha (sur une cible 21 000) sont couverts avec des technologies améliorées mises à la disposition par le programme ; (iv) les activités d'intégration régionale sont consolidées à travers le programme d'échange des chercheurs qui impliquent déjà 12 personnes et par l'échange de matériel génétique portant sur 36 variétés (dont 11 transmises et 25 reçues) qui ont traversé les frontières et sont en test et démonstration dans les pays bénéficiaires.

En outre, les quatre (04) déclencheurs de passage de phase ont été atteints. Ainsi, le Sénégal a : (i) ratifié les règlements de la CEDEAO pour l'enregistrement du matériel génétique et des pesticides et a commencé leur diffusion pour une mise en application ; (ii) renforcé les systèmes d'enregistrement nationaux pour les matières végétales et de pesticides, notamment l'appui au fonctionnement du Comité national Consultatif des Semences et Plants (CNCSP) et du Comité National de gestion des produits Chimiques (CNGCP); (iii) établi un Centre National de Spécialisation (CNS) opérationnel et impliqué des chercheurs de plusieurs des pays participants dans le cadre du programme de visites scientifiques; et(iv) a renforcé des programmes de subventions de sous-projets de recherche compétitifs qui sont conduits de manière satisfaisante et ont permis le développement et la diffusion de plus de 70 technologies.

Toutes ces réalisations ont servi d'arguments au Sénégal pour solliciter et obtenir le financement et la mise en œuvre d'une deuxième phase du programme dénommée PPAAO/WAAPP – 2A pour la période 2013-2017.

Le présent rapport fait le bilan de la mise en œuvre du Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) de la première année de la deuxième phase du programme (2013 – 2017) pour laquelle les filières ciblées sont réorientées sur (i) les filières et systèmes de production à base de céréales sèches (mil, sorgho, maïs, fonio) et les cultures associées (arachide, niébé, sésame); (ii) les filières lait et viande ; et (iii) les filières horticoles (oignon, mangue, tomate).

## II. PRESENTATION DU PTBA 2013

Le présent PTBA 2013 est la première année de mise en œuvre de la deuxième de mise en œuvre du programme (PPAAO/WAAPP-2A. Il s'inscrit dans la consolidation, l'élargissement et surtout dans la dynamique d'intensification de la diffusion et d'adoption à large échelle des technologies améliorées dans les filières ciblées.

Les résultats de développement attendus sont :

1. au moins 100.000 bénéficiaires directs sont atteints dont 40 % de femmes ;
2. au moins 2 technologies ayant chacune au moins 15 pour cent d'augmentation de la productivité sur le contrôle sont générées par le projet (CNS et fonds compétitifs nationaux) ;
3. 30% des bénéficiaires directs (soit 30 000) ont une connaissance des technologies générées en cours d'année ;
4. 100 000 ha sont couverts par de nouvelles technologies ;
5. 20 000 bénéficiaires utilisent des technologies mises au point par des pays autre que le Sénégal
6. au moins 60 000 transformateurs/producteurs représentant 60 pour cent des bénéficiaires directs ont adopté au moins une des nouvelles technologies.

Les activités sont exécutées à travers les mêmes quatre composantes de la première phase qui sont :

### **A. Composante 1: Conditions propices à la Coopération Régionale en matière de Développement, Dissémination et Adoption des Technologies Agricoles Améliorées**

Cette composante vise à renforcer les mécanismes et procédures d'échange de technologies afin de permettre aux pays participants de profiter pleinement de la coopération régionale dans la production et l'échange de technologie.

L'accent sera mis sur :

1. la mise en application des règlements communautaires de la CEDEAO sur les semences, les pesticides, les engrais et les produits vétérinaires ;

2. l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action sur les stratégies régionales de communication, d'intégration du genre, de l'adaptation au changement climatique et aux mesures de sauvegarde environnementale et sociale.

Les résultats attendus en fin 2013 sont :

- L'information, la sensibilisation et la formation des acteurs sur les règlements communautaires de la CEDEAO portant sur les semences, les pesticides, les engrais et les produits vétérinaires ;
- L'enregistrement et l'homologation d'au moins 10 spécialités phytosanitaires et 2 matériels génétiques ;
- Le renforcement des capacités d'intervention des institutions nationales ;
- Un dossier de certification de laboratoires de référence finalisé ;
- Au moins 2 technologies ou savoir font l'objet de protection de droit de propriété intellectuelle ;
- Le catalogue national des variétés et espèces cultivées au Sénégal est actualisé et intégré dans le catalogue régional ;
- Les cartes variétales des principales spéculations agricoles (arachide, mil, maïs, sorgho, riz, sésame) sont actualisées ;
- Au moins 10 000 visites de la base de données du système d'information sur les technologies et les chercheurs sont enregistrées ;
- Quatre plans d'actions (gestion des savoirs et communication, intégration du genre, adaptation au changement climatique et mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale) sont élaborés et mis en œuvre.

## **B. Composante 2: Centres Nationaux de Spécialisation**

Cette composante vise à renforcer la coopération régionale dans la production de technologie en alignant les priorités nationales avec les priorités régionales. Elle va appuyer l'évolution progressive du Centre National de Spécialisation(CNS) en Centre Régional d'Excellence (CRE).

En 2013, l'accent sera mis sur :

1. le renforcement des équipements et infrastructures de base des structures nationales appropriées de recherche associés aux CNS dans le développement

de la chaîne de valeur notamment le Centre d'Etude Régional pour l'Amélioration de l'Adaptation à la Sécheresse (CERAAS), l'Institut de technologie Alimentaire (ITA), le Bureau d'Analyse Macroéconomique (BAME) et le Centre National de Recherche Agronomique de Bambey (CNRA/Bambey) ;

2. la facilitation des partenariats régionaux et internationaux avec les instituts régionaux et internationaux de recherche intervenant dans les mêmes filières ciblées ;
3. le démarrage du programme de formation diplômante de jeunes chercheurs et la formation des autres acteurs ;
4. la coopération régionale en matière de visites scientifiques et de tests et démonstrations croisés de technologies ;
5. la Communication sur les technologies, la certification ISO de la gestion du CERAAS et des laboratoires du CNS et la planification participative des activités du CNS ;
6. la subvention de sous-projets de recherche commandités et compétitifs sur la filière « système de culture à base de céréales sèches (mil, maïs, sorgho et fonio) et les cultures associées (arachide, niébé et sésame).

Les résultats attendus sont :

- la mise en œuvre de 2 critères (programmation régionale et la collaboration avec les CGIAR) parmi les 6 critères retenus pour l'évolution du CNS en CRE ;
- 2 technologies générées par le CNS sont en démonstration au moins dans 3 autres pays de la CEDEAO ;
- 21 masters et 21 PhD, sélectionnés sur appel à candidature et par promotion interne, sont en formation ;
- 5 visites d'échange scientifiques sont organisées.

### **C. Composante 3 : Appui à la Demande du Développement, de Dissémination et de l'Adoption des Technologies**

La composante, à travers le Fonds National de Recherche Agricole et Agroalimentaire (FNRAA), vise à (i) renforcer la R&D et la Recherche Adaptative axées sur les priorités et la demande, (ii) généraliser la diffusion et l'adoption à grande échelle des technologies et la formation des acteurs, et (iii) contribuer à la

disponibilité des semences certifiées. Les activités sont structurées autour de trois sous-composantes :

1. Sous-composante 3.1 : appui au développement et à l'adaptation des technologies ;
2. Sous-composante 3.2 : appui à la diffusion et à l'adoption à grande échelle des technologies ;
3. Sous-composante 3.3 : contribution à la disponibilité des semences certifiées pour les filières prioritaires par la promotion de systèmes semenciers durables.

Les résultats attendus en fin 2013 sont :

- Le financement d'au moins 7 sous-projets compétitifs ou commandités de diffusion de technologies à la demande ;
- La mise en place de 3 000 parcelles de démonstrations sur les technologies ;
- La mise en démonstration d'au moins 3 technologies ;
- 40% des bénéficiaires touchés sont satisfaits des services de conseil agricoles rendus ;
- Au moins 150 tonnes de semences de prébase et base, 50 tonnes de semences de prébase et base et 50 tonnes de semences de prébase et base sont annuellement produites respectivement pour le maïs, le mil et le sorgho.

#### **D. Composante 4: Coordination, Gestion et suivi & Evaluation du projet**

La composante vise à mettre en place une structure et des instruments efficaces de coordination, de gestion, et de suivi-évaluation. Le montage institutionnel du PPAAO/WAAPP-2A reste identique à celui du PPAAO/WAAPP-1A. Le Ministère en charge de l'Agriculture est le maître d'ouvrage. Il a mis en place un Comité National de Pilotage (CP) et une Unité de Coordination Technique et Fiduciaire (UCTF) chargée de la mise en œuvre du programme.

Le projet va renforcer les capacités de l'UCTF pour lui permettre d'assurer la mise en œuvre des activités clés suivantes :

1. la gestion administrative et fiduciaire, et le système de passation des marchés ;

2. le renforcement des systèmes de suivi & évaluation en matière de pilotage des activités et réalisation du programme, d'évaluation de la productivité agricole et de compétitivité des filières prioritaires retenues, de capitalisation des expériences et d'information;
3. les études et assistance nécessaires pour accompagner la mise en œuvre du projet ;
4. la mise à jour des manuels de gestion du projet ;
5. l'appui au fonctionnement de l'UCTF pour lui permettre d'atteindre les résultats suivants :
  - 80 % des marchés prévus sont exécutés conformément à la programmation et au plan de passation des marchés ;
  - 20% du montant total alloué par l'IDA est décaissé au 31 décembre 2013 ;
  - Le système de Suivi & Evaluation national fonctionne assez correctement (note de 3/5) ;
  - 100 % des sous-projets financés disposent d'un plan de gestion environnementale et sociale effectivement mis en œuvre.

## E. Budget

Le budget global **IDA 2013** est de **6 511 298 000 FCFA (tableau 1), soit 23,00 % du crédit pour le Sénégal**, réparti ainsi qu'il suit :

Tableau 1 : Tableau récapitulatif du budget adopté le 11 avril 2013

Composante	Montant IDA	Proportion (%)		Montant ETAT	Montant WASP	TOTAL BUDGET
		PTBA 2013	PAD SN <sup>1</sup>			
Composante 1	697 518 000	10,71	8	-	153 000 000	820 518 000
Composante 2	2 042 100 000	31,36	28	40 000 000	-	2 082 100 000
Composante 3	3 120 000 000	47,92	53	420 000 000	-	3 540 000 000
Composante	651 680 000	10,01	11	40 000 000	-	691 680 000

<sup>1</sup>Les pourcentages indiqués concernent la répartition des ressources pour le Sénégal (PAD, page 33).

4						
<b>TOTAL BUDGET</b>	<b>6 511 298 000</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>500 000 000</b>	<b>153 000 000</b>	<b>7 164 298 000</b>

Le détail de l'utilisation du budget de chaque composante est présenté dans les tableaux 2, 3, 4 et 5.

Tableau 2 : PTBA de la composante 1

<b>Sous-composante</b>	<b>Volet</b>	<b>Activités</b>	<b>Budget (FCFA)</b>
1. Mise en application des règlements communautaires de la CEDEAO sur les engrais, les pesticides, les engrais et les produits vétérinaires	1.1. Appui à la diffusion et à l'application des règlements	Elaboration, validation et édition des manuels de procédures pour (i) l'homologation et l'inscription des variétés dans le catalogue national; (ii) la Production, le contrôle et la certification des semences ; et (iii) l'import/export des semences ;	20 000 000
		Information, sensibilisation et formation des acteurs sur le règlement communautaire de la CEDEAO sur les semences en deux sessions ;	9 000 000
		Elaboration et édition des supports de communication sur (i) l'homologation, (ii) la commercialisation et (iii) le contrôle des pesticides	3 000 000
		Information, sensibilisation et formation des catégories d'acteurs (douane, importateurs, agents des postes frontaliers, distributeurs, techniciens, producteurs,...) sur le règlement communautaire de la CEDEAO sur les pesticides;	9 000 000
		Information, sensibilisation et formation des acteurs (techniciens, producteurs, fournisseurs, distributeurs, etc.) sur le règlement communautaire de la CEDEAO sur les engrais ;	9 000 000
		Mise en œuvre du processus d'intégration du catalogue national des espèces et variétés dans le catalogue régional ;	5 000 000
		Actualisation des cartes variétales	12 500 000
		1.2. Appui au fonctionnement des comités nationaux	Organisation des rencontres statutaires du CNCSP ;
	Organisation des rencontres statutaires et appui logistique de la CNGCP ;		7 500 000
	Organisation des réunions mensuelles et au besoin de la SCNGP sur les dossiers relatifs à la gestion des pesticides ;		1 800 000
	Missions de suivi de la mise en place des engrais par le comité national de réflexion sur les engrais et la fertilisation ;		6 588 000
	Formation des inspecteurs/contrôleurs de la qualité des engrais.		1 000 000
	Extension de la plateforme		30 000 000
	1.3. Renforcement des institutions nationales	Organisation de l'atelier de validation de la stratégie de production de semences du MAER	10 000 000
		Acquisition de mobiliers et split du laboratoire de contrôle des semences de l'ISRA/Bambey	14 000 000
		Réhabilitation et aménagement des laboratoires de productions de vaccins de l'ISRA du CRZ/Dahra et du LNERV/Dakar	20 000 000

		Acquisition d'un camion frigorifique pour le laboratoire de production de vaccins de l'ISRA du CRZ/Dahra	97000 000
		Recensement des revendeurs, distributeurs, et des spécialités commerciales pesticides en circulation	7 500 000
		Mise en place de la base de données sur le secteur des pesticides	7 500 000
		Organisation de deux rencontres semestrielles du réseau d'alerte et d'échange d'informations sur la problématique des pesticides	7 000 000
		Acquisition d'équipements pour le bureau de la législation agricole du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural (BLA/MAER)	47 232 000
		Elaboration, validation et mise en œuvre d'un plan d'action pour la certification ISTA/ISO de deux laboratoires	15 000 000
		Participation des acteurs aux rencontres régionales sur les textes réglementaires de la CEDEAO	21 000 000
	1.4. Protection des droits de la propriété intellectuelle	Organisation d'un atelier d'information, de sensibilisation et de mise à niveau sur les concepts et notions liées à la protection et à la gestion des DPI	7 500 000
		Elaboration et validation d'un plan d'actions de prise en charge des droits de propriété intellectuelle par un consultant	7 500 000
		Poursuite des processus d'inscription des vaccins de l'ISRA dans le système AMM de l'UEMOA (renouvellement du contrat du consultant pour finalisation du dossier)	15 000 000
		Appui au processus de protection des technologies (variétés, savoir endogènes, technologies agroalimentaires)	10 398 000
	1.5. Appui au système semencier national	Mise en place et développement d'une plateforme e-semences	58 000 000
		Mise en place d'une alliance plurielle pour une industrie semencière opérationnelle	55 000 000
		Renforcement des capacités des acteurs	40 000 000
2. Mise en œuvre des stratégies régionales	2.1. Gestion des savoirs et Communication s sur les réalisations du programme	Organisation d'un atelier de sensibilisation et formation sur les concepts et/ou notion de savoir endogènes et exogènes et les stratégies de conservation et/ou protection incluant tous les acteurs (recherche, développement, collectivités locales, organisations de producteurs et autres acteurs)	7 500 000
		Organisation de journées/fora d'information et communication sur les technologies (Echange dans les grands centres et en milieu rural entre responsables des technologies et autres acteurs)	10 500 000

	Participation aux foires et salons	20 000 000
	Formation en gestion de systèmes d'information et de communication	2 500 000
	Reportage et Publireportages sur les acquis du PPAO/WAAPP (émissions TV et radios)	12 000 000
	Participation à des rencontres régionales sur les aspects communication du programme	5 000 000
	Edition de supports de communication sous formes de posters, brochures, fiches techniques, agendas, calendriers	20 000 000
2.2. Intégration du genre	Développement et mise en œuvre d'un plan d'action d'intégration du genre	30 000 000
2.3. Adaptation au changement climatique	Organisations d'ateliers zonaux sur le changement climatique	10 000 000
	Appui à l'INP	4 000 000
2.4. Financement durable de la Recherche et du Conseil Agricole et Rural	Appui à la mise en œuvre des organes du Fonds National de Développement Agro-Sylvo-Pastoral (FNDASP)	53 000 000
2.5. Mise en œuvre des mesures de Sauvegarde Environnementale et Sociale	Formation des deux points focaux (environnemental et social) sur les questions environnementales et sociales	10 000 000
	Organisation d'ateliers zonaux d'information et de sensibilisation sur les mesures de sauvegarde environnementale et sociale	7 500 000
	Organisation d'ateliers de formation des personnels des agences d'exécution sur les mesures de sauvegarde environnementale et sociale	15 000 000
	Appui des points focaux (Environnemental et Social) pour l'intégration des mesures de sauvegarde environnementale et social dans la formulation de projets à soumettre au financement du PPAO/WAAPP	2 000 000
	Missions de suivi environnemental et social de la mise en œuvre des mesures de sauvegarde (CGES, CPR et PGPP)	5 000 000
	Conduite d'études d'impact environnemental et social des projets à risque	45 000 000
	Mise en œuvre des plans de gestion environnementale et sociale	20 000 000
2.6. Appui au secteur de la	Organisation d'un atelier de partage de la note d'orientation stratégique sur la transformation des produits agricoles et de validation du plan d'action	10 000 000

	transformation alimentaire des produits agricoles		
		<b>TOTAL</b>	<b>850 518 000</b>

Tableau 3 : PTBA de la Composante 2

<b>Sous-composante</b>	<b>Volet</b>	<b>Activités</b>	<b>Budget</b>
1. Renforcement des équipements et infrastructures de base du CNS	1.1. Renforcement en équipements et matériels	Acquisition de matériels roulants	125 000 000
		Acquisition d'équipements de laboratoires, ateliers, système d'irrigation ; abris grillagés et aires de conditionnement	325 000 000
		Acquisition de matériel informatique (logiciels, ordinateurs et imprimantes)	50 000 000
	1.2. Réalisation d'infrastructures	Construction de l'amphithéâtre, de la salle polyvalente, de l'aire de conditionnement et des abris grillagés au CERAAS	40 000 000
		Aménagement et réhabilitation de laboratoires à l'ITA	10 000 000
		Réhabilitation de laboratoires du CNRA de Bambey	80 000 000
		Aménagement et réhabilitation des locaux et bureaux du BAME	20 000 000
Suivi et contrôle des travaux	10 000 000		
2. Renforcement des capacités des acteurs	2.1. Formation des acteurs	Formations des chercheurs du CNS (Doctorats, Masters, courtes durées et modulaires)	300 000 000
		Formation des acteurs (jeunes chercheurs et autres acteurs)	20 000 000
		Formation du personnel d'appui à la recherche	40 000 000
	2.2. Mobilité des acteurs	Echanges au niveau national (ateliers et réunions)	10 000 000
		Echanges au niveau sous régional (séjour, accueil et échanges avec autres CNS)	40 000 000
		Echange au niveau international (CGIAR et autres partenaires)	10 000 000
3. Communication, Certification et planification	3.1. Diagnostic, et Certification ISO	Atelier de formation du personnel du CERAAS sur la démarche qualité et élaboration de supports matériels	30 000 000
	3.2. Stratégie de communication	Acquisition d'équipements de communication	25 000 000
		Elaboration de supports de communication	10 000 000
		Reportage	5 000 000
3.3. Planification de la recherche	Organisation d'ateliers de planification de la recherche	25 000 000	
4. Génération de	4.1. Appui aux programmes de	Elaboration et mise en œuvre de projets de recherche commanditée	400 000 000
		Elaboration et mise en œuvre de projets de recherche compétitive	100 000 000

technologies et production de semence de prébase	recherche		
	4.2. Appui à la production de semences de prébase	Acquisition d'intrants et d'équipements pour les fermes semencières de production de semences	100 000 000
		Réhabilitation et aménagement des infrastructures et locaux des fermes semencières	40 000 000
		Production de semences de prébase	60 000 000
5. Coordination et Gestion	5.1. Fonctionnement du CERAAS	Appui au fonctionnement du CERAAS	207 100 000
	<b>TOTAL</b>		<b>2 082 000 000</b>

Tableau 4 : PTBA de la Composante 3

Sous-composante	Volet	Activités	Budget
1. Formation des acteurs du SNRASP	1.1. Formation des acteurs à l'élaboration de projets	Formation des acteurs à l'élaboration de projets	7 000 000
2. Appels à propositions de projets	2.1. Mise du guichet des projets de Recherche Développement et de Recherche Adaptative	Mise en œuvre du chronogramme	38 800 000
		Financements des projets compétitifs	323 000 000
		Financement des projets commandités	200 000 000
	2.2. Mise en œuvre des projets de Diffusion à grande échelle	Mise en œuvre du chronogramme	23 800 000
		Financements des projets compétitifs	448 085 000
		Financement des projets commandités	748 085 000
	2.3. Mise en œuvre du contrat de performance de l'ANCAR	Appui institutionnel à l'ANCAR	662 579 600
	2.4. Mise en œuvre du guichet des projets de production de semences certifiées	Semences de prébase par la recherche (ISRA)	60 750 000
		Semences certifiées	285 000 000
		Semences communautaires	225 000 000
Renforcement des capacités d'intervention des services de contrôle et de certification		80 000 000	

		des semences	
3. Suivi & Evaluation	3.1. Mission de suivi & évaluation des projets	Suivi & Evaluation des projets	15 500 000
4. Appui institutionnel au FNRAA	4.1. Acquisition et renforcement en équipements et matériels	Siège du FNRAA	75 000 000
		Matériel roulant	46 000 000
		Mobilier et matériel de bureau	5 000 000
		Matériel informatique	3 000 000
	4.2. Appui à la Gestion	Appui à la gestion	71 500 000
	4.3. Frais de gestion	Fonctionnement du FNRAA	421 900 000
<b>TOTAL</b>			<b>3 540 000 000</b>

Tableau 5 : PTBA de la Composante 4

Sous-composante	Volet	Activités	Budget
1. Coordination du programme	1.1. Acquisition d'équipements et matériels	Matériels roulants	62 000 000
		Mobiliers et matériels de bureau	14 200 000
		Matériels informatiques	12 380 000
	1.2. Appui à la gestion administrative et fiduciaire du programme	Tenue de sessions du Comité de Pilotage	7 000 000
		Tenue de réunions de coordination des activités du programme	3 000 000
		Suivi de la gestion fiduciaire	30 000 000
		Renforcement des capacités du personnel	55 000 000
	Participations aux ateliers nationaux et régionaux	53 000 000	
2. Suivi & Evaluation des activités et réalisations du programme	2.1. Mise en œuvre du système de suivi & évaluation	Suivi des activités et des réalisations	130 000 000
		Gestion du système d'information	6 000 000

3. Appui institutionnel à l'Unité de Coordination Technique et Fiduciaire (UCTF)	3.1. Fonctionnement de l'UCTF	Fonctionnement de l'UCTF	319 000 000
<b>TOTAL</b>			<b>691 680 000</b>

### III. RESUME EXECUTIF DES PRINCIPALES REALISATIONS DU PTBA 2013

L'Objectif de développement de la deuxième phase du PPAAO/WAAPP, projet à vocation régionale, est d'étendre la génération, la diffusion et l'adoption des technologies améliorées dans les filières prioritaires qui pour le Sénégal portent :

1. Les systèmes de production à vase de céréales (mil, maïs, sorgho et fonio) et les cultures associées (arachide, niébé et sésame) ;
2. Les productions animales (lait et viande) ;
3. Les productions horticoles (oignon, tomate et mangue)

Après une première phase clôturée le 31 décembre 2012 avec des résultats satisfaisants, l'accord de financement de la seconde phase du projet (PPAAO/WAAPP-2A) est signé le 24 août 2012 et le projet est effectif depuis le 20 décembre 2012. Le rapport d'achèvement de la première phase a été présenté à l'unité de coordination et aux agences d'exécution.

Au terme de la première année d'exécution de la deuxième phase (PTBA 2013 qui pris fin le 31 décembre), le projet devrait atteindre les cinq principaux résultats suivants : (i) au moins 100 000 bénéficiaires directs dont 40% de femmes; (ii) au moins 20 000 bénéficiaires utilisant les technologies générées par les autres pays; (iii) deux technologies améliorées générées avec une augmentation d'au moins de 15% de la productivité ; (iv) 30% des producteurs connaissent les technologies générées; (v) 100 000 ha emblavées avec les technologies améliorées diffusées et (vi) 60 000 producteurs/transformateurs ont adopté au moins une nouvelle technologie améliorée diffusée.

En terme de progrès vers l'atteinte des objectifs de développement, le PTBA 2013 de la première année de la deuxième phase (PPAAO/WAAPP-2A) a démarré sur des bases de résultats solides obtenus au cours de la première phase qui a pu permettre d'atteindre 76 000 bénéficiaires, de générer 16 technologies améliorées à travers le CNS, d'atteindre une couverture de 47 000 ha avec les technologies diffusées par le projet.

En fin décembre 2013, le projet enregistre un accroissement significatifs des résultats:

- ✚ le nombre de bénéficiaires du programme est passé à 192 878, les superficies couvertes par les technologies diffusées sont passées à 109 000 ha et environ 118 000 producteurs/transformateurs les ont utilisé ;

- ✚ le Centre National de Spécialisation a mis en œuvre 21 nouveaux projets de recherche identifiés à travers un processus de planification participative ouvert aux acteurs nationaux et sous régionaux ;
- ✚ le FNRAA a également financé 20 projets dont 6 de recherche développement et recherche adaptative, 10 de diffusion à grande échelle et d'adoption accélérée des technologies mises au point par le PPAO/WAAPP-1A, et 4 de production de semences ;
- ✚ 19 bourses en PhD (doctorat) et 30 en MSc ont été octroyées à de jeunes chercheurs pour assurer la relève du personnel de recherche dont la plupart approche l'âge de retraite ;
- ✚ le renforcement du système semencier à travers une production de semences dont les résultats effectifs permettront d'emblaver en 2014, 290 927,7 ha de céréales (maïs, mil et sorgho) et de légumineuses (arachide et niébé) (tableau ci-dessous); plus particulièrement, les quantités de semences de maïs;

**Quantités de semences produites dans le cadre des projets mis en œuvre en 2013**

<b>Espèces</b>	<b>Mil</b>	<b>Maïs</b>	<b>Sorgho</b>	<b>Niébé</b>	<b>Arachide</b>	<b>Total</b>
<b>Pré bases</b>	3,9	5,035	3,050	3,098	8,165	<b>23,248</b>
<b>Bases</b>	38,46	136,7	29,975	26,121		<b>231,256</b>
<b>R1</b>	154,25	1 980,545	73,831	76,91	2 226,3	<b>4 511,836</b>
<b>R2</b>					1 209,5	<b>1 209,5</b>
<b>R3</b>					5 469,7	<b>5 469,7</b>
<b>TOTAL</b>	<b>196,61</b>	<b>2122,28</b>	<b>106,856</b>	<b>106,129</b>	<b>8 913,665</b>	<b>11 445,54</b>
<b>Superficies emblavables (ha)</b>	<b>49 152,5</b>	<b>132 642,5</b>	<b>13 357</b>	<b>6 633,062</b>	<b>89 136,65</b>	<b>290 921,712</b>

- ✚ La plateforme électronique de distribution des subventions agricoles (e-subventions) qui a fortement évolué passant de 20 000 producteurs codifiés en 2012 à 200 000 en 2013.

Au plan de l'intégration sous régionale, le Sénégal a pu introduire, pour des tests, des variétés de sorgho, de riz, de maïs, de patates douces enrichi a la vitamine A ( beta carotène), de manioc, de taro et d'igname de différents pays dont le Mali, le Ghana, le Nigeria, le Benin. Les acteurs du projet de panification du Sénégal ont apporté leur expertise à la Côte d'Ivoire, au Togo, au Mali, au Niger, au Benin pour le transfert de la technologie sur le pain à base de farine composée. Le Sénégal a également envoyé, pour des tests, des variétés améliorés de sorgho, de mil, de maïs, d'arachide et de niébé au Ghana, en Gambie, au Benin et en Côte d'Ivoire.

Le tableau suivant indique le niveau de réalisation des indicateurs du cadre des résultats du programme.

**Tableau 6 : Cadre de résultats du PPAAO/WAAPP 2A au 31 DECEMBRE 2013**

<b>Indicateurs de résultats</b>	<b>Valeur de référence</b>	<b>Valeur cible 2013</b>	<b>Valeur atteinte 2013</b>	<b>Taux de réalisation par rapport à la valeur cible 2013</b>	<b>Observations</b>
<b>Objectif de développement du programme</b>					
Bénéficiaires directs du programme dont 40% de femmes	80 000	100 000	192 878	193%	
Bénéficiaires utilisant les technologies générées par les autres pays du programme WAAPP	0	20 000	0	0%	
Technologies générées permettant une augmentation de la productivité d'au moins 15% par rapport au témoin	18	20	16	80%	
Producteurs qui connaissent les technologies générées et/ou diffusées dans le cadre du programme	10%	30%	-	-	La valeur atteinte sera renseignée après le traitement des données de l'enquête qui est en cours.
Superficies couvertes par les technologies générées et/ou diffusées dans le cadre du programme	40 000 ha	100 000 ha	109 577	109%	

Producteurs et/ou transformateurs ayant adopté au moins une des technologies générées et/ou diffusées dans le cadre du programme	30 000	60 000	118 364	197%	
<b>Composante 1 : Conditions propices à la coopération sous régionale en matière de développement et diffusion de technologies agricoles améliorées</b>					
Nombre de pesticides homologués	166	176 A savoir 10 pesticides homologues en 2013	5	50%	5 spécialités phytosanitaires ont été homologuées en 2013 par le CSP pour des firmes implantées au Sénégal : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux (2) insecticides (PIRIPRO 100 EC et SAVAHALER WP) et une (1) herbicide (GLYPHADER 360 SL (LADABA) pour la firme LDC Lacigogne</li> <li>• LAMPRIDE 46 EC et TENOR 500 EC pour la firme Senchim</li> </ul>
Nombre de dossiers sur les pesticides étudiés par la Sous-Commission Nationale de Gestion des Pesticides			8 dossiers de demande de dérogation pour importation de pesticides et 01 notification d'incidence étudiés  Décision de la sous-commission : acceptation pour 04 pesticides et rejet pour 14		100% des dossiers reçus ont été étudiés
Nombre de variétés homologuées par le CNCSP	39	41	45	110%	
Laboratoires certifiés ISO/ISTA	0	0	0	–	La certification des laboratoires appuyés est attendue à partir de 2014

Technologies disposant de droit de propriété intellectuelle	0	2	4	200%	
Variétés générées par les CNS/CRE, inscrites au catalogue régional	0	0	0	–	L'inscription des variétés générées par le CNS/CRE est attendue à partir de 2014
Consultations faites sur les bases de données nationale et régionale sur les techniques agricoles et les connaissances scientifiques	0	10 000	0	0%	La base de données nationale sur les techniques agricoles et les connaissances scientifiques n'est pas encore mise en place
Plans d'actions nationaux développés sur le genre, les changements climatiques et la communication	1	2	2	100%	Deux plans d'actions sont élaborés et sont en cours de mise en œuvre (Communication et genre).
<b>Composante 2 : Centres Nationaux de Spécialisation</b>					
Critères de qualification atteints par les CNS pour devenir CRE	0	2	0	0%	Des actions sont en cours pour l'atteinte des deux critères suivants: <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>« Qualité des équipes de recherche »</b> par la formation des chercheurs du CNS (2 ingénieurs, 4 masters et 15 doctorats) et des jeunes chercheurs (étudiants : 29 masters dont 25 ont effectivement démarré et 34 doctorats dont 1 qui n'a pas encore démarré)</li> </ul>

					<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>« Programmation régionale du programme de recherche et réseautage » :</b></li>   <li><b>-Programmation régionale/internationale de la recherche :</b></li>   <li>* En 2012 un atelier régional de programmation a été organisé par le CNS</li>   <li>* 1 projet de recherche a été préparé en collaboration avec l'université MCGill et soumis à l'appel du CRDI</li>   <li>* Coordination de la ligne de produit numéro 2 (sorgho) pour l'Afrique de l'Ouest dans le cadre du CGIAR Research program (CRP) Dry land Cereals : le Directeur du CERAAS nommé coordinateur</li>   <li><b>-Réseautage :</b></li>   <li>* Partenariat national (LMI (Laboratoire mixte international) pour la mutualiser les moyens de recherche (humains et matériels) au niveau national)</li>   <li>* Partenariat régional (WACCI : enseignement et recherche, ICRISAT ; IER du MALI, INERA du Burkina, IITA du Nigéria : recherche)</li>   <li>* Partenariat international (CIRAD, ICRISAT</li> </ul>
--	--	--	--	--	---

					(MALAWI, INDE), EMBRAPA, IRD, Université de Californie Riverside : recherche ; SupAgro, IFDC :enseignement et recherche)
CNS/CRE certifié ISO	Non	Non	Non		La certification de la gestion du CERAAS et des laboratoires du CNS est attendue à partir de 2016.  En 2014, il est prévu de démarrer le processus d'accréditation des laboratoires du l'ITA et de certification ISO du laboratoire du CERAAS
Technologies générées par le CNS/CRE et mise en démonstration dans au moins trois pays de la CEDEAO en dehors du pays d'origine	0	2	3	-	Le Bénin, le Ghana, la Cote d'Ivoire et la Gambie ont reçu des semences de 3 variétés de sorgho.  Des variétés de mil, maïs, arachide et niébé ont aussi été envoyées dans d'autres pays comme la Gambie, le Ghana, le Bénin et la Guinée Bissao
Bourses d'études allouées par niveau (MS et PhD)	Ms : 2 PhD :7	Ms :21 PhD :21	Ms : 29 PhD :34	Ms : 138% PhD : 162%	En plus des 63 bourses d'étude (29 masters et 34 doctorats) allouées en 2012 et 2013 à des étudiants avec le système des allocations de recherche, <b>(i) 22 chercheurs du CNS</b> (ISRA, ITA, BAME,...) (2 ingénieurs, 4 masters et 15 doctorats) sont entrain de réaliser leurs travaux avec le financement du WAAPP et <b>(ii)</b> des étudiants (licence/master/PhD) sont recrutés dans les projets de recherche pour leurs travaux de mémoire ou thèse
Visites d'échanges scientifiques	04	9	17	189%	6 visites scientifiques/visites d'échange de moins d'un mois ont été réalisées en 2013 au Mali, Bénin et Ghana (en plus des 11 déjà réalisées lors de la

					première phase)
<b>Composante 3 :</b>					
Projets de recherches à la demande financés par le guichet national	37	44	53	120%	10 projets de diffusion à grande échelle de technologies 5 projets de R&D 1 projet de RA (En plus des 4 projets de production de semences financés)
Parcelles de démonstration mises en place	700	3000	758	25%	Parcelles de démonstration mises en place en 2013 :  <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le cadre de projet de recherche développement : 20 sur les variétés de maïs (EVDT, POP 66 et OBASUP II)</li> <li>• Dans le cadre de projet de diffusion de technologie : 6 sur les variétés de mil (ICTP, SOSAT, Thialack 2) et 32 sur les variétés de sorgho (faourou, Nganda)</li> </ul>
Nombre de technologies mises en démonstration	5	8	8 (3 variétés de maïs (EVDT, POP 66 et OBASUP II))	100%	
Pourcentage de bénéficiaires (producteurs et transformateurs (H/F)) satisfaits des services de conseil agricole et agroalimentaire		40%	-		L'étude de référence du WAAPP2A et les évaluations d'impact à mi-parcours et à la fin du projet donneront respectivement la valeur de référence de cet indicateur et les valeurs atteintes

Quantité de semences certifiées produites	Mil : 69 tonnes Maïs : 206 tonnes Sorgho : 72 tonnes	Mil :100 t Maïs : 300 t Sorgho :100 t	Mil : 196,61 t Maïs : 2122,28 t Sorgho : 106,856 t	Mil : 197% Maïs : 707% Sorgho : 107%	
---	--	---	--	--	--

**Composante 4 : Coordination, Gestion et Suivi& Evaluation du programme**

Pourcentage des activités de passation de marchés exécutées en conformité avec le plan de passation de marchés	-	80%	44%	55%	44% des marchés sont exécutés avec un retard dans le processus inférieur à 2 mois
Taux de décaissement des fonds de l'IDA	0	20%	18,35 % (au 31 décembre 2013)	92%	
Un système de suivi-évaluation national avec base de données fonctionnel (Manuel de S&E, SISE, Système de collecte des données, mise à jour régulière des données, système de reportage) Rating (1-5)	3	5	3	60%	Le manuel de suivi et évaluation est disponible Un système de collecte des données est en place Les données sont collectées régulièrement pour mettre à jour le cadre des résultats

Pourcentage de projets financés avec plan de gestion environnementale mis en œuvre	100%	100%	-		Aucun projet en cours de financement ne dispose pour le moment de plan de gestion environnemental.
--	------	------	---	--	--

## **IV. REALISATIONS TECHNIQUES PAR COMPOSANTE**

### **IV.1. COMPOSANTE 1 : COOPERATION REGIONALE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT ET DE DIFFUSION DE TECHNOLOGIES AMELIOREES**

La composante vise à renforcer les mécanismes et procédures d'échange de technologies afin de permettre aux pays participants de profiter pleinement de la coopération régionale dans la production et l'échange de technologies. Le financement des activités s'est fait à travers deux sous-composantes spécifiques. :

1. Sous composante 1.1 : Mise en application des réglementations de la CEDEAO ;
2. Sous composante 1.2 : Mise en œuvre des stratégies régionales.

#### **SOUS COMPOSANTE 1.1 : MISE EN APPLICATION DES REGLEMENTATIONS DE LA CEDEAO**

##### **Volet 1.101 : Appui à la diffusion et l'application des textes communautaires de la CEDEAO**

###### **Objectifs :**

- Accompagner la diffusion des règlements communautaires de la CEDEAO sur les semences, les pesticides et les engrais en vue de promouvoir leur application ;
- Entamer le processus d'actualisation des cartes variétales des principales spéculations agricoles (arachide, mil, maïs, sorgho, riz et sésame).

###### **Résultats attendus :**

1. Les manuels des procédures sur (i) l'homologation et l'inscription des variétés et espèces dans le catalogue national est disponible, (ii) contrôle et certification des semences, et (iii) la circulation (import et export) des semences sont élaborés ;
2. Les supports de communication sur (i) l'homologation, (ii) sur la commercialisation et (iii) sur le contrôle des pesticides sont élaborés ;

3. Les acteurs des filières semences (150 personnes), pesticides (250 personnes), engrais (150 personnes) et produits vétérinaires sont sensibilisés, informés et formés sur les dispositions des règlements communautaires de la CEDEAO sur les semences, les pesticides, les engrais et la fertilisation, et sur les produits vétérinaires ;
4. Le processus de réactualisation des cartes variétés a démarré ;
5. Le processus d'intégration des technologies variétales du Sénégal dans le catalogue régional est mis en œuvre.

#### **Résultats obtenus :**

1. Sur les 3 manuels des procédures sur les semences prévus, deux sont réalisés à savoir le manuel pour l'homologation et l'inscription des variétés et espèces dans le catalogue national est disponible et celui pour le contrôle et certification des semences ;
2. Les 3 supports de communications sur l'homologation, la commercialisation et le contrôle des pesticides ont été élaborés ;
3. 54 acteurs sont sensibilisés, informés et formés sur le règlement communautaire de la CEDEAO relatif aux semences ;
4. 170 acteurs sont sensibilisés, informés et formés sur le règlement communautaire de la CEDEAO relatif aux pesticides;
5. 108 acteurs sont sensibilisés, informés et formés sur le règlement communautaire de la CEDEAO relatif aux engrais;

#### **Volet 1.102 : Appui au fonctionnement des comités nationaux**

##### **Objectifs :**

- Appuyer le fonctionnement du Comité National Consultatif des Semences et Plants (CNCSP) ;

- Appuyer le fonctionnement de la Commission Nationale de Gestion des Produits Chimiques (CNGCP) et de la Sous-Commission Nationale de Gestion des Pesticides (SCNGP) ;
- Appuyer le fonctionnement du Comité National de Réflexion sur les engrais et la fertilisation des sols.

### **Résultats attendus :**

1. Le Comité National Consultatif des Semences et Plants (CNCSP) a tenu ses 3 réunions statutaires portant sur la préparation de la campagne de production de semences, le bilan de la campagne et l'homologation des nouvelles acquisitions variétales ;
2. La Commission Nationale de Gestion des Produits Chimiques (CNGPC) a tenu ses 4 réunions statutaires ;
3. La Sous-Commission Nationale de Gestion des Pesticides (SCNGP) a tenu au moins 12 réunions mensuelles sur l'étude des dossiers relatifs à la gestion des pesticides
4. Au moins 3 nouvelles variétés sont homologuées ;
5. Au moins 10 nouvelles spécialités commerciales phytosanitaires sont homologuées ;
6. La commission nationale de réflexion sur les engrais et la fertilisation a effectué 2 missions de suivi du programme de mise en place et de distribution des engrais ;
7. 10 inspecteurs/contrôleurs de la qualité des engrais sont formés ;
8. L'extension de la plateforme de codification des bénéficiaires des subventions de l'Etat sur les intrants agricoles est effective dans les zones du bassin arachidier et de la Vallée du Fleuve Sénégal.

### **Résultats obtenus :**

1. Le Comité National Consultatif des Semences et Plants (CNCSP) a organisé une réunion de validation du programme semencier le lundi 19 novembre 2013 ;

2. La Commission Nationale de Gestion des Produits Chimiques (CNGPC) a tenu 02 réunions statutaires ;
3. La Sous-Commission Nationale de Gestion des Pesticides (SCNGP) a tenu 06 réunions (selon le rythme de réception des dossiers) ;
4. 05 nouvelles spécialités commerciales phytosanitaires sont homologuées ;
5. La commission nationale de réflexion sur les engrais et la fertilisation a effectué 01 mission de suivi du programme de mise en place et de distribution des engrais dans la période du 06 au 14 septembre 2013 ;
6. La plateforme de codification des bénéficiaires des subventions de l'Etat sur les intrants agricoles a été étendue à 200 000 producteurs du bassin arachidier et de la Vallée du Fleuve Sénégal.

### **Volet 1.103 : Renforcement des institutions nationales**

#### **Objectifs :**

- Renforcer les capacités d'interventions des institutions nationales (DISEM, ISRA, DPV, BLA/MAER) pour la mise en œuvre des textes règlementaires de la CEDEAO ;
- Recenser et éliminer les pesticides non homologués en circulation pour assainir le secteur.

#### **Résultats attendus :**

1. La stratégie de production de semences du MAER est validée ;
2. Les différentes étapes du processus d'acquisition des équipes pour la mise aux normes des trois (3) laboratoires régionaux de référence de semences de Tambacounda, Diourbel et Thiès sont bouclées ;
3. Les différentes étapes du processus d'acquisition des équipes pour la mise aux normes des trois (3) laboratoires de contrôle des semences de l'ISRA de Bambey, Fanaye et Djibélor sont bouclées ;

4. Les mobiliers et split du laboratoire de contrôle des semences de l'ISRA Bambey sont acquis ;
5. Les différentes étapes du processus d'acquisition des équipes pour la mise aux normes du laboratoire de contrôle de conformité et de contrôle des normes sanitaires des spécialités commerciales phytosanitaires de la DPV sont bouclées ;
6. Les deux (02) laboratoires de productions de vaccins de l'ISRA (CRZ/Dahra et LNERV/Dakar) sont mis aux normes ;
7. Les différentes étapes du processus d'acquisition des équipes des deux (02) laboratoires de productions de vaccins de l'ISRA (CRZ/Dahra et LNERV/Dakar) sont bouclées ;
8. Le camion frigorifique du laboratoire de vaccins de l'ISRA/CRZ-DAHRA est acquis ;
9. Le bureau de la législation agricole du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (BLA/MAER) est équipé ;
10. La liste des pesticides non homologués est disponible ;
11. La base de données sur les pesticides est en ligne ;
12. Le réseau d'alerte et d'échange d'informations sur la problématique des pesticides a tenu deux rencontres semestrielles ;
13. Un plan d'action pour la certification ISTA/ISO de deux laboratoires est mis en œuvre (après son élaboration et sa validation par les acteurs) ;
14. Les acteurs ont participé aux rencontres régionales sur les textes réglementaires.

**Résultats obtenus :**

1. Les mobiliers du laboratoire de contrôle des semences de l'ISRA Bambey sont livrés ;
2. Le bureau de la législation agricole du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (BLA/MAER) équipé (véhicule, matériel informatique, matériel et mobilier de bureau);

3. Recensement de 230 autres revendeurs/distributeurs de pesticides ;
4. La liste des pesticides non homologués est actualisée;
5. La base de données sur les pesticides est en cours de finalisation;
6. Deux réunions semestrielles du réseau d'alerte et d'échange d'informations sur la problématique des pesticides organisées ;

### **Volet 1.104 : Protection des droits de la propriété intellectuelle**

#### **Objectifs :**

- Renforcer les capacités des acteurs sur les concepts et notions de protection et de gestion des Droits de Propriété Intellectuelle ;
- Amener les acteurs à conserver et à préserver les innovations techniques et technologiques de toute origine à travers le système de protection et de gestion des Droits des Propriétés Intellectuelles (DPI).

#### **Résultats attendus :**

1. Les instruments, concepts et enjeux de la protection des DPI sont partagés et mieux connus ;
2. Les mécanismes institutionnels de coordination nationale et régionale de la protection des DPI sont partagés et mieux connus ;
3. Le public cible est sensibilisé sur l'importance d'une meilleure gestion de la question des droits de propriété intellectuelle ;
4. Un plan d'action de prise en charge des DPI est élaboré et validé ;
5. Le processus d'inscription des vaccins produits à l'ISRA sur la liste d'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) de l'UEMOA est poursuivi ;
6. Le processus de protection d'autres technologies agricoles et agroalimentaires est mis en œuvre.

## **Résultats obtenus : Néant**

### **Volet 1.105 : Création et développement d'une plateforme e-semences et appui à la réorganisation structurelle du système semencier national**

#### **Objectifs :**

- Créer et développer une plateforme électronique sur le marché national et régional de semences certifiées (e-semences) ;
- Appuyer la réorganisation structurelle du système semencier national conformément à la nouvelle politique semencière nationale définie par le Gouvernement et basée sur les orientations de la politique agricole commune de la CEDEAO (ECOWAP) et les dispositions de la LOASP (Chapitre 13 ; article 58).

#### **Résultats attendus :**

1. Une Plateforme e-semences est développée et opérationnelle ;
2. Une alliance plurielle efficace pour une industrie semencière fonctionnelle est mise en place ;
3. Des entreprises semencières privées sont promues à travers l'installation de PME Semencières et la création de conditions favorables à la redynamisation des cadres interprofessionnels à même d'asseoir une filière semencière étendue, organisée et forte ;
4. Les capacités des acteurs publics et privés (recherche, producteurs/multiplicateurs, contrôleurs semenciers, opérateurs privés stockeurs, associations nationales de commerce des semences (ANCS), distributeurs, financiers, etc.) du système national semencier sont renforcées.

#### **Résultats obtenus :**

1. 01 atelier de renforcement des capacités des techniciens chargés de la production des semences de prébase dans les stations de l'ISRA et des techniciens chargés de la production des semences de base dans les organisations de producteurs : 21 bénéficiaires ;

2. 06 sessions de formation sur les techniques de stockage et conservation des semences ont été organisées pour 143 participants ;
3. Une plateforme e-semences régionale est en cours de développement.

## **SOUS COMPOSANTE 1.2 : MISE EN ŒUVRE DES STRATEGIES REGIONALES**

### **Volet 1.201 : Gestion des savoirs et communication sur les réalisations du programme**

#### **Objectifs :**

- Renforcer les connaissances des parties prenantes sur les concepts et notions de savoirs endogènes et exogènes ;
- Développer et mettre en œuvre un plan de communication à la fois institutionnel et axé sur les technologies.

#### **Résultats attendus :**

1. Les connaissances des parties sur les concepts et notions de savoirs endogènes et exogènes sont renforcées ;
2. Un plan de communication institutionnel sur le PPAAO/WAAPP et sur les technologies est élaboré et mis en œuvre.

#### **Résultats obtenus :**

1. Le plan de communication du WAAPP est en cours de mise en œuvre :
  - a. Mise en place d'un village PPAAO/WAAPP à la FIARA de 2013 ;
  - b. Mise en place d'un stand lors de la 6ième semaine scientifique du FARA ;
  - c. Participation à la FIDAK de 2013 ;
  - d. Edition de supports de communication (plaquette du WAAPP, agendas, calendriers, posters et kakémonos sur les technologies, ...) ;

- e. Des documentaires et des émissions TV/radios ont été réalisés dans le cadre des visites de terrains organisées lors de la mission d'appui de novembre 2013, de la réunion régionale de restitution des missions d'appui, atelier de formation CERAAS, et de la FIDAK 2013 ;
- f. Le WAAPP Sénégal a participé à deux rencontres régionales sur la communication (Burkina, Ghana) ;
- g. Trois (03) journées/fora d'information et de communication sur les technologies ont été organisées lors des loulas de Keur Madiabel, Passy et Mbirkelane.

## **Volet 1.202 : Mise en œuvre de la stratégie "d'intégration du genre"**

### **Objectif :**

Promouvoir l'intégration du genre dans la mise en œuvre du programme et faire bénéficier de façon équitable les hommes et les femmes des services rendus par le PPAAO/WAAPP.

### **Résultats attendus :**

1. Une politique, des outils et méthodes d'intégration du genre dans le PPAAO/WAAPP sont développés ;
2. Un plan d'action d'intégration du genre est élaboré et mis en œuvre ;
3. Un dispositif organisationnel sur le genre est mis en place au niveau des agences d'exécution ;
4. Les capacités du dispositif sur le genre sont renforcées.

### **Résultats obtenus :**

Le plan d'action d'intégration du genre est élaboré et est en cours de mise en œuvre :

- Les points focaux genre sont désignés ;
- Une formation du personnel des agences d'exécution, de l'UCTF et des partenaires de mise en œuvre des projets sur la prise en compte du genre dans les activités du programme a été organisée du 16 au 19 décembre 2013 ;
- L'étude diagnostique de la prise en compte du genre dans les sous-projets est en cours de réalisation.

### **Volet 1.203 : Mise en œuvre de la stratégie " d'adaptation au changement climatique"**

#### **Objectif :**

Sensibiliser et informer les parties prenantes sur le changement climatique et les stratégies d'adaptation développées.

#### **Résultats attendus :**

Les parties prenantes sont sensibilisées et informées sur le changement climatique et les techniques et stratégies d'adaptation.

#### **Résultats obtenus :**

Un atelier de sensibilisation et d'information des parties prenantes sur le changement climatique et les techniques et stratégies d'adaptation est en préparation avec l'INP

### **Volet 1.204 : Appui à la mise en place des organes du FNDASP et du SNCASP**

#### **Objectif :**

Contribuer à l'opérationnalisation de la Direction Exécutive du Fonds National de Développement Agro-Sylvo-Pastoral qui devra assurer la continuité et la durabilité des activités du système national de recherche, de renforcement des capacités des

acteurs des différentes chaînes de valeur et de diffusion des technologies à travers le système national de conseil agro-sylvo-pastoral après le PPAAO/WAAPP.

**Résultats attendus :**

1. La Direction exécutive est équipée d'un véhicule ;
2. Le personnel est recruté ;
3. Les manuels de gouvernance sont élaborés et validés.

**Résultats obtenus :**

1. Un (01) véhicule livré à la Direction Exécutive du FNDASP ;
2. Le personnel est en place ;
3. Deux (02) manuels sont élaborés (manuel d'exécution et manuel de procédures administratives et financières).

**Volet 1.205 : Mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale**

**Objectifs :**

- Informer et sensibiliser les parties prenantes du WAAPP-2A sur les mesures de sauvegarde environnementale et sociale en vue de leur application ;
- Vulgariser les documents de sauvegarde environnementale et sociale (CGES, PAR, PGPP, etc.) ;
- Faire l'évaluation d'impact environnemental et social des sous projets financés ;
- Assurer le suivi environnemental et social des projets.

**Résultats attendus :**

1. Les parties prenantes sont informées, sensibilisées et formées sur les documents de gestion environnementale et sociale ;
2. Les documents de sauvegarde sont partagés ;
3. Les mesures de sauvegarde identifiées dans les différents documents sont mises en œuvre ;
4. Les études d'impact environnemental et social des projets ciblés sont conduites ;
5. Les plans de gestion environnementale et sociale sont mis en œuvre.

**Résultat obtenu :**

Le point focal social est formé;

**Volet 1.206 : Appui au développement du secteur de la transformation alimentaire des produits agricoles au niveau local****Objectif :**

Partager et faire valider la note d'orientation stratégique de la transformation alimentaire des produits agricoles.

**Résultats attendus :**

1. Le document d'orientation stratégique de la transformation des aliments est partagé et validé ;
2. Un plan d'action pour le développement du secteur de la transformation alimentaire des produits agricoles est élaboré.

**Résultat obtenu :**

L'atelier de partage et de validation du document d'orientation stratégique de la transformation alimentaire des produits agricoles a été organisé et un comité a été mis en place pour l'élaboration d'un plan d'action pour le développement du secteur de la transformation est élaboré et validé.

## **IV.2. COMPOSANTE 2 : CENTRE NATIONAL DE SPECIALISATION**

La composante 2 du CNS comprend cinq sous-composantes :

1. **Sous composante 2.1** : Renforcement des équipements et infrastructures de base du CNS
2. **Sous composante 2.2** : Renforcement des capacités des chercheurs et du Personnel d'appui à la recherche
3. **Sous composante 2.3** : Communication, certification et planification
4. **Sous composante 2.4** : Appui aux programmes de Recherches
5. **Sous composante 2.5** : Coordination et gestion

Les réalisations au cours de l'année 2013 se présentent ainsi qui suit ;

### **1. Sous composante 2.1 : renforcement des équipements et infrastructures de base du CNS**

L'objectif principal de cette activité est de permettre au Centre National de Spécialisation (CNS), d'être dans les conditions de pouvoir mettre en œuvre le programme défini pour répondre aux objectifs du PPAAO/WAAPP

#### **Volet 2.101 : Renforcement Équipements et Matériels du CNS**

**Objectif** : Permettre aux chercheurs nationaux, de la sous-région et internationaux d'effectuer leurs activités dans les meilleures conditions. Il s'agira d'acquérir, pour le CNS, (i) des véhicules, du matériel informatique, (ii) des équipements de laboratoires, d'ateliers et d'irrigation.

#### **Résultats :**

Ce volet d'activités a connu un niveau moyen de réalisation de 44 % alors qu'il était prévu pour 2013 la réception des véhicules et du matériel informatique, de laboratoire et d'atelier. Cependant, il faut souligner que pour tous ces équipements et matériel, les marchés sont déjà attribués (

Tableau ) et que les réceptions se feront au cours du premier semestre 2014.

**Tableau 7 : Niveau de réalisation de l'acquisition des équipements et matériels du CNS.**

<b>Résultats</b>	<b>Valeur cible en 2013</b>	<b>Valeur atteinte en 2013</b>	<b>Niveau de réalisation</b>
Acquisition véhicules	Réception	Attribution marché	55 %
Matériel de labo et atelier	Réception	Attribution marché	20 %
Matériel informatique	Réception	Attribution marché	50 %
Acquisition de matériels audiovisuels	Réception	Attribution marché	50 %

**Volet 2.102 : Réalisation d'infrastructures du CNS**

**Objectif :**

**Au CERAAS :** (i) construire un amphithéâtre de 150 places et 1 salle polyvalente pour l'accueil de scientifiques et les réunions, (ii) construire une aire de conditionnement et des abris grillagés pour la conduite des activités de recherches.

**A l'ITA :** (i) réhabiliter les laboratoires et ateliers et le réseau de plomberie.

**Au CNRA de Bambey :** (i) installer une station de décalcification de l'eau, (ii) construire une nouvelle chambre froide, (iii) réhabiliter les laboratoires au CNRA de Bambey et (iv) construire un mur et barrières pour la sécurisation du centre

**Au BAME/DIRECTION GENERALE ISRA :** aménager les locaux.

**Résultats :**

Dans ce volet d'activités, il était prévu : la construction de l'amphithéâtre, de la salle polyvalente, de l'aire de conditionnement et des abris grillagés au CERAAS ; l'aménagement et la réhabilitation de laboratoires à l'ITA ; la construction de la station de décalcification, de la chambre froide et du mur au CNRA de Bambey et enfin l'aménagement et la réhabilitation des locaux et bureaux du BAME.

En termes de mise en œuvre, ce volet n'a pas beaucoup progressé, l'ensemble des réalisations étant reporté pour l'année 2014. Un consultant en génie civil a été recruté pour réaliser les études de faisabilité et le marché portant sur *l'acquisition et*

*l'installation d'équipement pour la station de décalcification, jugé infructueux, a été reporté pour l'année 2014.*

## **2. Sous composante 2.2 : Renforcement des capacités des chercheurs et du personnel d'appui a la recherche**

L'objectif principal de cette activité est de permettre au Centre National de Spécialisation (CNS), de disposer de personnel capable de conduire avec succès les programmes de recherches et les activités de gestion et coordination du programme.

### **Volet 2.201 : Formation**

**Objectif :** (i) Former des étudiants sélectionnés (Master, doctorat, post-doc, etc.) et des chercheurs du Système National de Recherche Agro-Sylvo-Pastoral du Sénégal sur des méthodes/techniques de pointe pour le développement de la filière Céréales sèches, (ii) Former le staff de gestion du CNS, le personnel d'appui à la recherche, et renforcer les capacités du responsable du suivi évaluation.

### **Résultats :**

Dans le cadre de la formation des acteurs, on peut distinguer les bourses d'études (financement d'études d'étudiants en Master ou en Doctorant) et les autres formations qui concernent le plus souvent le personnel de recherche et d'appui à la recherche.

Pour les bourses d'études, il est enregistré la sélection de 29 MsC (dont 59 % de femmes) et de 19 PhD (dont 42 % de femmes), soit un total général de 48 allocataires de recherche recrutés en 2013, dont 52 % de femmes au-delà des limites des 40 % fixées par le WAAPP2A (Tableau et Tableau ).

**Tableau 8 : Nombre d'étudiants de niveau MsC et PhD sélectionnés en 2013**

<b>Diplôme recherché</b>	<b>Femme</b>	<b>Homme</b>	<b>Total général</b>
MsC	17	12	29
PhD	8	11	19
<b>Total général</b>	<b>25</b>	<b>23</b>	<b>48</b>

**Tableau 9: Répartition en pourcentage par sexe des étudiants sélectionnés**

<b>Diplôme recherché</b>	<b>Femme</b>	<b>Homme</b>
MsC	58,62%	41,38%
PhD	42,11%	57,89%
<b>Total général</b>	<b>52,08%</b>	<b>47,92%</b>

Pour ce qui concerne les autres formations au profit du personnel de recherche et d'appui à la recherche, il est relevé un nombre de 17 formations diplômant (dont 01

ingénieur, 10 doctorats et 06 masters) et un nombre de 19 formations de courte durée ou modulaires, soit un total de 36.

### **Volet 2.202 : Mobilité scientifique**

**Objectifs :** (i) Permettre aux jeunes chercheurs de s'approprier les nouvelles technologies (l'échange d'expériences au niveau de la sous-région et à l'international est une voie rapide d'amélioration des compétences des chercheurs), (ii) Donner l'opportunité aux chercheurs plus expérimentés de faire bénéficier leur compétence au CNS où ils effectuent des visites, (iii) Permettre la formation par la pratique et la mutualisation des compétences et l'intégration sous régionale par la recherche et (iv) Effectuer des échanges avec les chercheurs du SNRASP, de la sous-région et de l'international.

#### **Résultats :**

En ce qui concerne la mobilité des chercheurs, six (6) visites scientifiques/visites d'échange ont été effectuées dans trois (3) pays de la sous-région (Mali, Ghana et Bénin). Ainsi, le niveau de réalisation de ce volet est de 60 % (Tableau 10).

Tableau 10 : Niveau de réalisation du volet Mobilité des acteurs

Résultats	Indicateurs	Valeur cible en 2013	Valeur atteinte en 2013	Niveau de réalisation
Visite des acteurs	Nombre de visites scientifiques/visites d'échange	10	6	60 %

### **3. Sous composante 2.3 : communication, certification et planification**

L'objectif de la sous-composante est la mise en œuvre de la certification ISO de la gestion et des laboratoires de l'ISRA/CERAAS, par le biais de services d'assistance technique, de formations et d'ateliers. Elle a aussi comme objectif, la mise en œuvre d'un plan d'action de communication pour accélérer l'adoption des nouvelles technologies. A cet effet des supports de communication (documentaires, bulletins et brochures) seront développés et des kits d'information sur disques compacts ou des disques vidéo numériques sur les pratiques d'innovation seront diffusés.

#### **Volet 2.301: Diagnostic et certification ISO**

**Objectif :** Assurer la certification ISO de la gestion et des laboratoires de l'ISRA/CERAAS

**Résultats :**

Dans ce volet d'activités, il était prévu la mise en œuvre de trois (3) ateliers et séances de formation sur la certification ISO en 2013. Ces activités ont été reportées pour l'année 2014.

**Volet 2.302 : Stratégie de communication**

**Objectif :** (i) Mettre en œuvre d'un plan d'action de communication pour accélérer l'adoption des nouvelles technologies, (ii) Développer des supports de communication (documentaires, bulletins et brochures) et (iii) Diffuser des kits d'information sur disques compacts ou des disques vidéo numériques sur les pratiques d'innovation

**Résultats attendus**

1. Un plan de communication est développé
2. Des supports de communication sont développés.

**Résultats obtenus:**

Le plan de communication du CNS n'est pas encore développé. Cependant des supports de communication (posters, calendriers) ont été confectionnés et un reportage a été réalisé sur les activités du CNS dans le cadre du magazine WARI de TV5. Cette vidéo est disponible sur le site du CNS [www.ceraas.org](http://www.ceraas.org).

**Volet 2.303 : Planification de la recherche**

**Objectif :** Développer et renforcer les partenariats régionaux et internationaux, avec l'appui d'institutions du CGIAR et autres centres avancés.

**Résultats attendus :**

1. Établissement de projets de recherches communs avec centres du CGIAR et avancés.
2. Etablissement de conventions de coopération entre le CNS et centre du CGIAR

**Résultats obtenus :**

Trois (3) conventions ont été signées avec l'ICRISAT, le CIRAD et Montpellier SupAgro. En outre, un projet de recherche préparé en collaboration avec l'Université de MCGILL est déjà soumis au CRDI.

**Tableau 11 :  
Niveau de réalisation du volet planification de la recherche**

Résultats	Indicateurs	Valeur cible en 2013	Valeur atteinte en 2013	Niveau de réalisation
Projets	Nombre de projets	2	1	50 %
Convention	Nombre de conventions	2	3	150 %

#### **4. Sous composante 2.4 : Appui aux programmes de recherches**

Il s'agit, ici, d'appuyer la mise en œuvre de programmes de recherche pour la génération de connaissances ou des technologies aptes à contribuer à l'augmentation de la productivité des céréales sèches, et également des échanges en vue de développer un partenariat entre le CNS, les SNRA et les universités de la sous-région. Un autre objectif est de supporter l'émergence de fermes semencières.

##### **Résultats attendus**

1. Des connaissances/techniques/technologies à même d'améliorer la productivité des céréales sèches et qui préservent l'environnement sont générées et mises à la disposition des bénéficiaires.
2. Des fermes semencières sont aménagées.

Dans cette sous-composante, il était prévu l'exécution des activités suivantes :

- Appel à projets commandités et compétitifs ;
- Attribution et mise à disposition des ressources pour l'exécution des projets ;
- Mise en œuvre du programme de recherche Développement commandité et compétitif ;
- Acquisition d'équipements pour les fermes semencières de production de semences de pré base ;
- Production de semences.

## Résultats obtenus:

### SELECTION ET MISE EN ŒUVRE DE PROJETS DE RECHERCHE

Au courant du premier semestre de l'année 2013, 22 projets de recherches ont été sélectionnés, dont 16 commandités et 6 compétitifs. Cependant, il est noté qu'un projet compétitif a été supprimé faute d'accord budgétaire avec son coordonnateur. Il s'agit du projet intitulé « *Effets de Piliostigma reticulata, Combretum glutinosum et Guiera Senegalensis sur les rendements du mil dans le sud du bassin arachidier* ». Ainsi, le CNS compte présentement 5 sous-projets compétitifs au lieu de six (6). Les sous-contrats de l'ensemble des sous-projets ont été signés au cours du mois de juillet. Ce qui a permis leur démarrage effectif pour entamer la mise en œuvre de certaines de leurs activités durant le second semestre 2013. L'état de la mise en œuvre des sous-projets financés est résumé ci-après.

### États d'avancement des sous-projets de recherche commandités

Projets de recherche commandités			
Numéro	Intitulé du projet	État de mise en œuvre	Difficultés rencontrées
1	La biodiversité au service de la gestion intégrée des insectes ravageurs dans les paysages agricoles à base de céréales sèches	<p>Le but de ce projet est de mieux comprendre les processus écologiques de la régulation des insectes ravageurs pour l'élaboration, en collaboration avec les agriculteurs, des stratégies de gestion agro-écologique des insectes ravageurs des céréales sèches et des cultures associées</p> <p>En termes de réalisation, ce projet est relativement en avance. En effet, de nombreux résultats préliminaires ont été obtenus. Il s'agit de résultats sur le niveau d'infestation des parcelles par les œufs <i>H. albipunctella</i>, le suivi du parasitisme des œufs, la distribution spatiale de ces œufs,</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- lenteurs sur les commandes de besoins de matériel, etc...</li><li>- retards paiement de la main d'œuvre temporaire)</li><li>- Problème de disponibilité des fonds pour les partenaires (ils préfinancent les activités qui leur sont dévolues et les remboursements sur leurs dépenses de</li></ul>

Projets de recherche commandités			
Numéro	Intitulé du projet	État de mise en œuvre	Difficultés rencontrées
		la régulation naturelle, les dégâts et dommages causés etc. (voir Rapport technique)	fonctionnement sont faits tardivement).
2	Mise en place d'un système d'information et d'aide à la décision des acteurs des chaînes de valeurs des cultures céréalières et associées	<p>Ce projet se fixe comme but de mettre en place un système d'information fonctionnel et efficace sur les chaînes de valeur des cultures céréalières et associées</p> <p>En matière de résultats préliminaire, il est noté : (i) une revue bibliographique faisant l'état de l'art en identifiant les principaux Systèmes d'Information (SI) expérimentés au Sénégal ; (ii) une identification des acteurs clés des communautés rurales et des organisations paysannes est en cours. Par ailleurs, il faut noter que le taux d'exécution financière de ce projet s'établit à 18 %.</p>	Aucun problème n'a été signalé
3	Mise au point de mécanismes d'atténuation des impacts de la variabilité et du changement climatique sur les systèmes céréaliers	<p>L'objectif de ce projet est d'identifier et d'étudier des stratégies socio-économiques et techniques d'atténuation des impacts des aléas climatiques sur les exploitations agricoles céréalières pluviales du Bassin arachidier particulièrement au niveau des zones de Niakhar, de Kelle (nord BA), de Nioro (sud BA) et de Kolda (extension BA).</p> <p>En termes de réalisation, des enquêtes ont été menées sur cinquante exploitations aussi bien dans la zone de Nioro que</p>	Pas de difficultés notées.

Projets de recherche commandités			
Numéro	Intitulé du projet	État de mise en œuvre	Difficultés rencontrées
		dans le Niakhar. Elles ont porté sur l'identification des principales contraintes rencontrées dans les exploitations ainsi que les principales stratégies utilisées pour y faire face. Le taux d'exécution financière de ce projet est faible, soit 8 %.	
4	Mise au point d'équipements de transformation des céréales pour améliorer la qualité des produits agricoles	<p>Ce projet se fixe comme objectifs (i) d'améliorer les performances technico-économiques du prototype 1 de granulateur multifonctionnel et (ii) de favoriser son utilisation au niveau des PME de transformateurs de céréales</p> <p>Dans la mise en œuvre de ce projet, il est noté la réalisation du schéma cinématique, de diagnostic base des modifications et du choix de matériaux à tester. Le niveau de réalisation financière de ce projet demeure faible (voir Rapport technique).</p>	Difficultés pour mettre à disposition des partenaires les moyens financiers nécessaires à leurs activités.
5	Création d'Hybrides expérimentaux de mil par la sélection assistée par marqueurs pour	L'objectif de ce projet est de booster la production nationale en mil par la création et l'introduction dans le système d'exploitation en milieu rural de nouvelles variétés améliorées et	La principale difficulté se trouve avec le retard dans la fourniture des pièces

Projets de recherche commandités			
Numéro	Intitulé du projet	État de mise en œuvre	Difficultés rencontrées
	l'augmentation rapide de la production nationale en céréales	des hybrides expérimentaux (F1)  Pour ce projet, toutes les activités préliminaires prévues pour l'hivernage 2013 ont été réalisées à 100%. Il s'agissait d'évaluer les populations restauratrices, de produire les semences nécessaires à la production des hybrides et d'avancer les lignées F1 en F2. Un montant de 10 millions a été décaissé pour ce projet.	justificatives pour demander une autre alimentation.
6	Gestion durable de la biodiversité des mils penicilliaires ( <i>Pennisetum glaucum</i> (L.) R. Br.) du Sénégal	Les objectifs de ce projet sont de constituer une collection des mils du Sénégal et d'identifier des accessions contrastées pour les caractères de photopériodisme et de tolérance à la sécheresse  En termes de réalisations, (i) 42 accessions ont été collectées à travers deux missions ; (ii) la caractérisation génétique de la collection de 243 accessions à l'aide de marqueurs des types SSRs a été réalisée ; (iii) un processus pour recruter des étudiants en Master 2 pour la mise en place d'un système de gestion et de documentation des ressources génétiques est en cours. Par ailleurs, le niveau de décaissement du projet est relativement faible d'une part due à la priorisation des activités de collecte d'accessions de mils et d'autre part par le retard enregistré lors de commande de	Dans certaines localités, le retard du démarrage de l'hivernage a fait que le mil était encore au stade épiaison. Des missions supplémentaires seront effectuées pour collecter ce matériel génétique.

Projets de recherche commandités			
Numéro	Intitulé du projet	État de mise en œuvre	Difficultés rencontrées
		produits chimiques des fournisseurs locaux	
7	Caractérisation, valorisation et conservation des ressources génétiques du fonio au Sénégal	<p>Le but de ce projet est de permettre une meilleure gestion, exploitation (caractérisation, conservation) et valorisation des ressources phytogénétiques du fonio.</p> <p>En termes de réalisation , on peut noter (i) la construction d'un protocole permettant de répondre aux axes de recherche développés dans ce projet ; (ii) des informations sur la gestion du foncier, la répartition du travail selon le sexe et les histoires sur les villages ainsi que des informations diverses sur la culture du fonio au Sénégal sont obtenues à travers des enquêtes menées auprès de 17 villages producteurs de fonio (66 agriculteurs ont été interviewés) ; (iii) une collection de 105 échantillons de fonio cultivé a pu être constituée et conservée au niveau du CERAAS et du LNRPV</p>	<p>Pour le moment, les activités se déroulent normalement, conformément aux prévisions et protocoles. Cependant, quelques difficultés d'accès à certaines zones d'enquête et de collecte sont à signaler.</p>
8	Amélioration de la productivité et valorisation du sésame ( <i>Sesamum indicum</i> L.) pour contribuer à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la	<p>Les objectifs de ce projet sont (i) de proposer des variétés adaptées au déficit hydrique dans les zones agro-écologiques d'introduction ciblées et présentant de bonnes valeurs nutritives et caractéristiques technologiques ; (ii) d'obtenir des variétés de sésame qui intègrent</p>	<p>Mise en place tardive des fonds qui a entraîné le faible niveau de réalisation des activités qui ont été prévues pour cette année.</p>

Projets de recherche commandités			
Numéro	Intitulé du projet	État de mise en œuvre	Difficultés rencontrées
	pauvreté des populations rurales.	<p>à la fois l'indéhiscence et la tolérance à la sécheresse ; et (iii) de mettre au point et transférer aux producteurs des itinéraires techniques de production et des technologies de transformations économiquement rentables.</p> <p>Pour ce projet, il est constaté (i) la réalisation à 50 % des « essais multilocaux en station et en milieu paysan (Isra-Ceraas, OPs) » et celle (ii) de « l'évaluation des réponses agro-physiologiques des lignées sous deux régimes d'alimentation en eau (Isra-Ceraas) » à 100 %. Par ailleurs, le taux d'exécution financière de ce projet est de 15 %.</p>	
9	Selection assistée par marqueurs pour l'amélioration de la résistance du niébé aux insectes (pucerons thrips) et aux maladies (macrophomina, chancre bactérien)	Le Rapport semestriel de ce projet n'est pas disponible.	
10	Sélection récurrente assistée par marqueurs (MARS) pour l'amélioration variétale du sorgho en zone semi-aride	Les objectifs de ce projet sont (i) de créer des variétés à grains pauvres en tanin adaptées aux conditions du milieu ; (ii) de développer des populations en ségrégation à partir de cultivars élites existants choisis sur la base de caractères d'adaptation à des zones écologiques cibles ;	R.A.S

Projets de recherche commandités			
Numéro	Intitulé du projet	État de mise en œuvre	Difficultés rencontrées
		<p>(iii) de caractériser dans plusieurs environnements les populations en ségrégation et évaluer le matériel amélioré obtenu à partir des premiers cycles de la MARS et (iv) de génotyper les populations en ségrégation et implémenter de la MARS.</p> <p>En termes de réalisations, (i) des essais de démonstrations de la lignée ISRA-618A, dans le cadre de son homologation, ont été menés en 2013, en collaborations avec le RESOPP dans les zones de pointe Sarène et Tivaouane ; (ii) dans le cadre de l'identification de nouvelles lignées hautement performantes à bonne qualité de graines, environ 800 nouvelles lignées réparties en différents essais en fonction de leur cycle, ont été évalués pour leur performance agronomique dans les stations de Bambey et Sinthiou Malème ; des F1 de croisements simples (8) et des backcrosses (12) ont été réalisés entre les variétés nouvellement homologuées (Faourou, Nguinthe, Darou, Nganda) et les sources de résistance aux moisissures de graines (Macia, sureno, TX 90E-0N343) ; (iii) des F2 (8), F3 (11), F4 (11), F7 (1) et F8 (8) de divers croisements pour la résistance aux moisissures et à la qualité des graines et de la paille ont également été obtenus ; (iv)</p>	

Projets de recherche commandités			
Numéro	Intitulé du projet	État de mise en œuvre	Difficultés rencontrées
		environs 200 SSR ont été obtenus.	
11	Élargissement de la base génétique de l'arachide cultivée par croisements interspécifiques: identification d'allèles nouveaux utilisables en sélection	<p>Ce projet a pour objectifs de : (i) développer deux populations Advance Backcross QTL (AB-QTL) impliquant des croisements entre la variété cultivée Fleur11 et les amphidiploïdes sauvages ISATGR 278-18 (A. duranensis x A. batizocoi)<sup>4x</sup> et ISATGR 52B (A. duranensis x A. valida)<sup>4x</sup> ; (ii) caractériser dans plusieurs environnements les deux populations AB-QTL développées et la population de lignées de substitution de segments chromosomiques (CSSL) produites dans le cadre d'un précédent projet ; (iii) caractériser finement à l'aide de marqueurs moléculaires les populations produites et identifier des régions du génome d'origine sauvage impliquées dans la variation quantitative des caractères d'adaptabilité et de productivité ; (iv) proposer aux programmes de sélection arachide de l'ISRA, des instituts de recherche de la sous-région et des partenaires internationaux, du matériel génétique original qui peut servir de point de départ pour un nouveau cycle de création variétal.</p> <p>Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, trois activités ont été réalisées. Il s'agit (i) du</p>	<p>Quelques difficultés ont été rencontrées sur la conduite des essais à Ndiol et Bambey. À Ndiol une partie du dispositif expérimental a été saccagée par des singes ce qui cause un impact sérieux pour l'analyse du dispositif expérimental. À bambey nous avons noté une forte hétérogénéité du sol qui a provoqué une différence dans le développement des plantes.</p>

Projets de recherche commandités			
Numéro	Intitulé du projet	État de mise en œuvre	Difficultés rencontrées
		<i>développement des populations AB-QTL réalisée à 100 % ; (ii) de l'évaluation multilocale de la population CSSL et choix des meilleurs lignées pour une caractérisation plus fine réalisée à 100 % et (iii) de la construction de cartes génétiques réalisée à 80 %. Par ailleurs, sur 18 millions reçus 14 ont été décaissés, soit un niveau de décaissement de 77.7%.</i>	
12	Amélioration de la performance des unités de transformation des céréales dans la région de Ziguinchor	<p>Les objectifs de ce projet sont : (i) Amélioration des revenus des transformatrices de céréales de la région de Ziguinchor, il s'agira de lever les contraintes techniques et les contraintes organisationnelles au développement de la transformation des céréales ; (ii) Amélioration des curricula de formation sur la transformation des céréales, il s'agira d'évaluer et de réactualiser les curricula de formation, mais également d'informer et de sensibiliser les étudiants sur l'importance des céréales.</p> <p>En termes mise en œuvre, il est noté : (i) la tenue de l'atelier de lancement du projet ; (ii) la réalisation du diagnostic technique d'unités de transformation de céréales ; (iii) la réalisation d'une formation sur les procédés techniques de transformation des céréales ; (iv)</p>	Pour l'UASZ le niveau de décaissement est relativement faible à cause d'un problème de gestion interne à l'Université.

Projets de recherche commandités			
Numéro	Intitulé du projet	État de mise en œuvre	Difficultés rencontrées
		la sensibilisation de 53 étudiants à travers un atelier qui a permis au département d'agroforesterie de l'UASZ d'élargir son carnet d'adresse relatif aux intervenants extérieurs dans le domaine de la transformation des céréales, de la comptabilité, des finances et du marketing. Le niveau de décaissement est de 4 761 104 FCFA/9 500 000 FCFA pour l'ITA et de 2 200 000 FCFA /6 500 000 F CFA pour l'UASZ.	
13	Optimisation des systèmes de cultures céréalières (Mil/Maïs/Sorgho) par une adaptation des formules de fertilisation organo-minérales	<p>Les objectifs de ce projet sont : (i) Élaborer des recommandations spécifiques de fertilisation raisonnée pour les principales spéculations céréalières (mil, maïs) dans les zones centres (Nord et Sud) du bassin arachidier et la zone du Sénégal Oriental ; (ii) Vulgariser les technologies éprouvées de fertilisation raisonnée du mil et du maïs à travers les plateformes d'innovations pour une production céréalière durable et économiquement rentable (qualité et quantité) au Sénégal et (iii) Renforcer les capacités des chercheurs dans le domaine de la fertilisation des cultures par l'appropriation du modèle DSSAT.</p> <p>Pour ce projet, (i) l'atelier de lancement est déjà réalisé ; (ii) le choix des sites est fait ; (iii) la formation de 22 personnes sur le</p>	<p>- Le retard du démarrage des activités pendant la saison pluviale 2013 à cause de la réception un peu tardive des financements (juste au début de la saison) ;</p> <p>-La formation DSSAT était nécessaire avant de démarrer les activités afin de valider le choix du modèle de simulation qui sera utilisé dans le projet.</p>

Projets de recherche commandités			
Numéro	Intitulé du projet	État de mise en œuvre	Difficultés rencontrées
		modèle DSSAT est effectuée ; (iii). Par ailleurs, 3 151 380 FCFA a été dépensé sur un budget de 15 800 000 FCFA, soit un taux d'exécution de 19,95 %.	
14	Élevage, Fertilité des sols et Économie des Fermes Agriculture-Élevage sous contraintes Climatiques et Environnementales au Sénégal	<p>Les objectifs de ce projet sont de : (i) proposer un diagnostic du rôle actuel et prospectif de l'élevage en systèmes mixtes agri-élevage au Sénégal tenant compte des fortes compétions autour de l'usage des biomasses, c'est-à-dire plus spécifiquement ; (ii) proposer des leviers techniques basés sur les activités d'élevage et des modèles d'intégration agri-élevage pour améliorer la compétitivité économique et la durabilité (maintien de la fertilité des sols, efficience de recyclage des nutriments) des systèmes mixtes agri-élevage, c'est-à-dire plus spécifiquement : décrire les systèmes de productions actuels en lien avec leur environnement pédoclimatique.</p> <p>Il est constaté pour ce projet la réalisation de quelques activités préliminaires. Il s'agit : (i) d'une réunion de prise de contact avec les différents partenaires ; (ii) de l'atelier de lancement du projet et (iii) de missions de contact et de reconnaissance des sites. Par ailleurs, sur un Budget prévisionnel de 7 163 500 FCFA, 4 316 617 FCFA sont</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place tardive des fonds ;</li> <li>- Défection des 2 étudiants pressentis pour faire leur thèse dans le projet.</li> </ul>

Projets de recherche commandités			
Numéro	Intitulé du projet	État de mise en œuvre	Difficultés rencontrées
		consommés, soit un taux d'exécution de 60,25 %.	
15	Optimisation du processus de panification à base de farine composée par l'introduction d'auxiliaires technologiques	<p>Les objectifs de ce projet sont : (i) Identifier les freins technologiques à l'utilisation des farines à base de céréales locales en panification ; (ii) Déterminer l'aptitude à la transformation des différentes variétés de sorgho sans tannins par leur caractérisation physicochimique et technologique, la production de malt de sorgho et de maltodextrines ; (iii) Évaluer l'effet de l'augmentation du taux d'incorporation des farines locales sur la qualité des pains par l'utilisation du malt de sorgho et d'auxiliaires technologiques et (iv) Former les transformateurs et les boulangers aux techniques de transformation des céréales locales en farine de panification et de panification à base de farines composées.</p> <p>Pour la mise en œuvre de ce projet, (i) un atelier de lancement effectué ; (ii) dans le cadre de l'identification des freins techniques, deux diagnostics techniques des unités de transformation des céréales et des boulangeries sont effectuées dans la zone de Kaolack et de Kaffrine. Par ailleurs, il est dépensé 6 483 376 FCFA sur un montant reçu de</p>	R.A.S

Projets de recherche commandités			
Numéro	Intitulé du projet	État de mise en œuvre	Difficultés rencontrées
		16 700 000 FCFA, soit un taux d'exécution de 39 %.	
16	Développement et diffusion de variétés de maïs adaptées aux conditions agro-climatiques du secteur Centre et Sud du Sénégal	<p>Les objectifs de ce projet sont : (i) Améliorer la productivité du maïs par la diffusion de variétés hybrides adaptées et performantes ; (ii) Assurer une large diffusion des variétés de maïs en tenant compte des préoccupations des producteurs ; (iii) Assurer la durabilité du développement et de la diffusion des variétés hybrides par le maintien et la production de semences des lignées (parents) et (iv) Renforcer des capacités des producteurs de semences sur les techniques de production d'hybrides</p> <p>Il est relevé des résultats préliminaires pour ce projet : (i) les variétés testées n'ont pas donné les rendements escomptés du fait de la physionomie de la saison des pluies et des semis tardifs liés essentiellement à la réception des semences en fin juillet ; (ii) un faible nombre (06) de variétés composites ont pu atteindre les 3 à 4 t/ha et les rendements obtenus en stations ont varié entre 800 kg/ha et 4 t/ha.</p>	R.A.S

## États d'avancement des sous-projets de recherche compétitifs

Projets de recherche compétitifs			
Numéro	Intitulé du projet	État de mise en œuvre	Difficultés rencontrées
1	Développement de technologies microbiennes pour la restauration de la fertilité des sols du bassin arachidier et l'augmentation des rendements du mil en rotation avec le sorgho	<p>Ce projet vise spécifiquement à améliorer la productivité des systèmes de production du mil et du sorgho, dans le Bassin arachidier. Pour ce faire, la diffusion de variétés de mil et de sorgho homologuées et/ou locales (suite au diagnostic de mise en place de plateforme), la fertilisation biologique, la gestion et l'introduction des arbres dans les systèmes de cultures à jachères, l'utilisation de leurs produits (bois, feuilles, ...) à des fins agricoles constituent des voies à prospecter et à promouvoir pour booster la productivité des sols et améliorer les rendements des cultures.</p> <p>Pour ce projet, les deux premières activités ont été entamées. Il s'agit de l'activité qui concerne la « <i>Mise en place et animation d'une plateforme d'échange et de collaboration</i> » et de celle qui concerne le « <i>Diagnostic environnemental et écologique des jachères</i> ». Dans le cadre du renforcement des capacités, deux étudiants en thèse ont</p>	R.A.S

Projets de recherche compétitifs			
Numéro	Intitulé du projet	État de mise en œuvre	Difficultés rencontrées
		été recrutés.	
2	Compréhension du rôle de l'architecture racinaire en conditions de sécheresse pour une amélioration efficiente du sorgho en zone semi-aride	Les objectifs de ce projet sont : (i) Initier dans la sous-région la mise en place d'une plateforme de phénotypage du sorgho pour l'adaptation à la sécheresse ; (ii) Dans une optique intégrative, étudier conjointement le développement et la croissance des parties aériennes et souterraines du sorgho, afin de mettre en évidence les coordinations éventuelles entre ces deux compartiments qui pourraient être important pour la tolérance à la sécheresse ; (iii) Quantifier la contribution des différents caractères d'adaptation ciblés, particulièrement racinaire, au maintien des performances du sorgho dans des conditions contrastées d'alimentation hydrique ; (iv) Définir des idéotypes racinaires pour différentes zones agro-écologiques, identifier les meilleurs donneurs de caractères racinaires d'adaptation à la sécheresse pour les programmes de sélection, ainsi que les meilleurs parents de populations de lignées recombinantes pour la recherche de QTLs liés	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Retard de la mise en place des fonds causant un décalage de certaines activités prévues en saison de pluies.</li> <li>- Collecte du matériel végétal difficile à cause de la législation propre aux pays partenaires.</li> </ul>

Projets de recherche compétitifs			
Numéro	Intitulé du projet	État de mise en œuvre	Difficultés rencontrées
		<p>aux racines et proposer certaines variétés étudiées à des tests d'adaptabilité pour leur introduction dans des zones qui leurs sont propices et où elles ne sont pas encore connues.</p> <p>Comme état d'avancement : (i) un essai en condition de stress hydrique préfloral avec témoin non stressé est installé au CNRA de Bambey ; (ii) Un essai de décrue à Fanaye (Saint Louis) a été également installé. La collecte des données est en cours. Par ailleurs, un montant de 5 096 271 F CFA a été dépensé.</p>	
3	Mise au point de Procédés d'obtention de céréales étuvées	<p>Les objectifs de ce projet sont : (i) mettre au point un procédé de fabrication de céréales étuvées ; (ii) mises au point de produits à haute valeur nutritionnelle à base de céréales étuvées ; (iii) renforcement des capacités des transformateurs des céréales locales dans la fabrication de produits à base de céréales étuvées.</p> <p>En termes de réalisations : (i) le lancement du projet est fait ; (ii) en ce qui concerne l'évaluation des performances techniques de</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en place des fonds a accusé du retard ;</li> <li>- la remontée des pièces justificatives des partenaires au niveau de la coordination se fait très difficilement ;</li> <li>- En outre, les procédures de passation des marches, notamment pour les produits chimiques des laboratoires,</li> </ul>

Projets de recherche compétitifs			
Numéro	Intitulé du projet	État de mise en œuvre	Difficultés rencontrées
		<p>l'étuveuse utilisée pour le riz sur le mil, le sorgho, le maïs et le fonio, le choix des variétés et des producteurs pour chaque céréale est en cours de réalisation et les démonstrations en station sur les itinéraires techniques sont effectuées pour le mil et le sorgho ; (iii) pour la mise au point d'une étuveuse poly céréales, un modèle de laboratoire est en construction dans les ateliers d'AGRITECH. Par ailleurs, sur la base des dépenses déjà justifiées (celles effectuées par l'ITA seulement), le niveau de décaissement est de 15,69 % sur la base de l'enveloppe globale reçue (17 349 200 FCFA) et de 30,49 % sur la base de l'enveloppe dédiée exclusivement à l'ITA.</p>	<p>sont longues ;            – Ceux qui gagnent les marchés n'ont pas toujours en stock les produits commandés et demandent parfois beaucoup de mois pour pouvoir les importer.</p>
4	<p>Contribution à l'utilisation optimale de l'humidité du sol pour les cultures de décrue dans la vallée du fleuve Sénégal</p>	<p>L'objectif de ce projet est de contribuer à l'utilisation optimale de l'humidité du sol pour les cultures de décrue dans la vallée du fleuve Sénégal.</p> <p>Pour ce projet, (i) les diagnostics et enquêtes sont en cours ; (ii) le choix des sites expérimentaux et (iii) l'installation et le suivi d'un système de mesure de</p>	R.A.S

Projets de recherche compétitifs			
Numéro	Intitulé du projet	État de mise en œuvre	Difficultés rencontrées
		<p>l'humidité du sol sont exécutés à 100 % ; (iv) la mise en place et le suivi des pratiques culturales à tester sont exécutés à 80 % ; (v) les mesures et observations sur la culture est à 50 % ; (vi) les tests d'interprétation de l'humidité du sol est à 20 % ; (vii) la détermination de paramètres hydrauliques et physico-chimiques du sol est à 20 % de réalisation ; (viii) la collecte des données climatiques est à 50 % ; (ix) l'identification et le développement d'un modèle est à 20 % ; (x) l'encadrement d'étudiant est à 50 %. Par ailleurs, Un montant de 6 400 000 F est déjà reçu soit 80% du budget de la première année et 1/3 du budget global.</p>	
5	<p>Caractérisation des performances et potentiels de sorgho multi-usages au Sénégal (et en Afrique de l'Ouest) en vue de leur promotion</p>	<p>Les objectifs de ce projet sont : (i) mettre en place au niveau régional ouest africain un réseau d'expérimentations coordonnées et complémentaires et une dynamique scientifique pour étudier les interactions génotype-environnement (G*E) des sorghos multi-usages ; (ii) acquérir une meilleure compréhension du fonctionnement et des potentialités de sorghos</p>	

Projets de recherche compétitifs			
Numéro	Intitulé du projet	État de mise en œuvre	Difficultés rencontrées
		<p>multi-usages sous différentes conditions (potentiels, interactions « génotype-environnement », plasticité), notamment dans les régions cibles du Sénégal ; (iii) contribuer à l'amélioration variétale du sorgho au Sénégal à travers une méthodologie intégrant expérimentation, compréhension des mécanismes, et modélisation, pour la définition d'idéotypes ; (iv) contribuer à promouvoir le développement des sorghos multi-usages : les faire connaître des paysans et autres acteurs techniques et économiques (e.g. agro-industriels), et faire apprécier leur qualité (alimentation humaine, fourrage, autres usages) ; (v) contribuer au développement des capacités humaines pour la recherche en sélection sorgho au Sénégal grâce aux retombées en termes de formation (doctorant, masters, chercheurs).</p> <p>(i) des essais agronomiques dans les stations de recherche de Bambey et Sinthiou Malème sont réalisés ; (ii) un jeune technicien est recruté ; (iii) l'identification et l'implication</p>	

Projets de recherche compétitifs			
Numéro	Intitulé du projet	État de mise en œuvre	Difficultés rencontrées
		d'un doctorant dans le travail expérimental sont faites.	

## **PRODUCTION DE SEMENCES DE PREBASE**

En ce qui concerne l'appui de cette activité, deux marchés sont déjà attribués. L'un porte sur l'acquisition de matériels agricoles pour les fermes de production de semences et l'autre sur l'emballage pour la production de semences. En outre, un autre marché portant sur l'acquisition d'intrants pour la production de semences est entièrement exécuté en 2013. Ainsi, la production de semences pré bases pour certaines spéculations est déjà effective.

**Tableau 12 :  
Production de semences de pré base réalisée en 2013**

Spéculation	Nom des variétés	Superficie en Ha	Production en Tonnes
Maïs	3 variétés (Early Thai, Obatampa, et Swan 1)	3	1
Mil	3 variétés (Souna 3, Thialack 2 et Gawane en CSC)	3	1,5
Sorgho	4 variétés (621 B, 622 B, F2-20, CE 180-33 en CSC)	ND	2
Niébé grain et fourrager	4 variétés (Yacine, pakau, Mélakh et 58-74)	4	1
Riz	5 variétés (Nérica 1, 5 et 6, BG 90-2 et Dj 12-519)	5	3

### **Sous composante 2.5 : Coordination et gestion**

Les activités de cette sous composante sont destinées à prendre en charge le fonctionnement global du CNS. Le but est de permettre au CERAAS de mener correctement ses activités de gestion et de coordination du CNS.

### **Résultats attendus :**

1. Les dépenses de fonctionnement sont réglées dans les délais
2. Le personnel contractuel est payé à temps
3. Les activités de coordination sont exécutées

**Résultats obtenus :**

Les dépenses de fonctionnement et le paiement du personnel contractuel ont été exécutés.

En termes de coordination, le CNS a mis en place un secrétariat scientifique chargé de l'évaluation des notes conceptuelles et des propositions finales des projets de recherche commandités et compétitifs, du suivi de la bonne exécution des activités de recherche et de la communication avec les coordinateurs des différents projets. Ce secrétariat s'est réuni plusieurs fois pour l'évaluation et le démarrage des projets.

### **IV.3. COMPOSANTE 3 : FINANCEMENT A LA DEMANDE DE DEVELOPPEMENT ET DE DIFFUSION DE TECHNOLOGIES AMELIOREES**

Dans le domaine du transfert de technologies, le Sénégal s'est doté d'un Système National de Recherches Agro-Sylvo-Pastorales (SNRASP) fonctionnel et d'un Système National de Conseil Agro-Sylvo-Pastoral (SNCASP) à redynamiser. Ainsi, l'option retenue implique que tout ce qui est fait en matière de recherche ou de vulgarisation ne soit rien d'autre que la traduction d'une « demande » des usagers ou clients.

La composante vise à appuyer le renforcement et l'articulation du SNRASP et du SNCASP de manière à disposer de mécanismes innovants pour la génération, la diffusion et l'adoption des innovations.

La principale problématique porte sur le développement de technologies adaptées au contexte social, économique et environnemental des systèmes de production des filières prioritaires ciblées et leur adoption à grande échelle et la contribution significative à la reconstitution et sécurisation du capital semencier des spéculations ciblées

Cette composante est exécutée par le FNRAA qui a signé une convention cadre et un contrat de services annuel avec l'UCTF. Les financements sont alloués à des guichets spécifiques.

**Objectif principal de la composante :** Augmenter la productivité nationale de la filière des céréales sèches en utilisant une approche systèmes de production incluant l'amélioration de la productivité des cultures associées (arachide, niébé et sésame) et de l'écosystème agricole. Plus spécifiquement, cette composante vise à favoriser l'accès et l'adoption de technologies améliorées à grande échelle en vue d'augmenter la productivité durable des systèmes de production à base de céréales sèches.

#### **Stratégie de mise en œuvre**

La composante finance, à travers le Fonds National de Recherches Agricoles et Agro-Alimentaires (FNRAA) : (i) le développement des innovations technologiques pour répondre à la demande locale et la recherche adaptative des technologies provenant, entre autres, des Centres Nationaux de Spécialisation et des Centres Régionaux d'Excellence (CNS/CRE) des autres pays (sous-composante 3.1) ; (ii) la diffusion des technologies à grande échelle (sous-composante 3.2) ; et (iii) la disponibilité des semences certifiées pour les filières prioritaires (sous-composante 3.3).

Elle appuie également le renforcement des capacités des prestataires de services publics et privés, et fourni un appui institutionnel à l'ANCAR dans le cadre d'un programme-performance. Le Programme favorise : (i) la mise en place d'un mécanisme efficace de concertation entre les acteurs (recherche, vulgarisation, Organisation des Producteurs, acteurs des filières, projets, etc.) permettant des synergies efficaces et des complémentarités depuis la demande de technologies jusqu'à leur diffusion à grande échelle (niveau national et régional) ; et (ii) la réflexion et la mise en œuvre d'approches innovantes et efficaces de vulgarisation.

La composante cible en priorité : (i) les filières et systèmes de production à base de céréales sèches (mil, sorgho, maïs, fonio) et cultures associées (arachide, niébé, sésame); (ii) les filières lait et viande ; et (iii) les filières horticoles (oignon, mangue, tomate).

En prélude au démarrage du WAAPP2 le FNRAA a organisé un atelier de concertation avec tous les acteurs pour : (i) informer les acteurs sur les objectifs de la seconde phase du WAAPP ; (ii) partager avec eux la stratégie de mise en œuvre des différentes sous-composantes gérées par le FNRAA ; (iii) identifier et hiérarchiser avec eux dans une approche chaîne de valeur les besoins en technologies pour la diffusion : (iv) avoir leur appréciation sur les technologies disponibles au niveau du CNS et du Fonds dans la première phase du WAAPP et (v) discuter les approches en matière de diffusion à grande échelle.

Ainsi tous les acteurs sont informés sur les objectifs et approches du WAAPP et les stratégies de mise en œuvre des sous-composantes ; les besoins en technologies pour la recherche adaptative et la diffusion à grande échelle sont connus et hiérarchisés ; les approches pour la diffusion à grande échelle des technologies sont partagées.

Le FNRAA a procédé à la réactualisation du manuel de gestion des projets du Fonds pour tenir compte de certaines spécificités introduites par le WAAPP2 en termes de types de projets, de critères d'évaluation et de types de contractualisation. Il a élargi par conséquent la composition du Comité Scientifique et Technique(CST) en y intégrant, entre autres, une dimension environnementale et sociale.

L'année 2013 marque le démarrage de la seconde phase du PPAAO/WAAPP et le programme de travail du FNRAA est articulé autour de cinq (5) grandes activités que sont : (1) le renforcement des capacités des acteurs du SNRASP par le biais de la formation à l'élaboration de projets pour mieux les préparer à internaliser les spécificités des guichets du WAAPP2 de manière à proposer au financement des propositions pertinentes et de qualité ; (2) la mise en œuvre du chronogramme des appels à propositions aussi bien pour les projets compétitifs que pour les projets commandités (les projets compétitifs étant la règle et les projets commandités

l'exception) ; (3) la mise en œuvre du contrat de performance de l'ANCAR ;(4) le suivi-évaluation par les organes du Fonds des projets financés et (5) l'appui institutionnel au FNRAA pour le doter des moyens nécessaires à son fonctionnement et lui permettre de mener à bien la mise en œuvre de la composante 3 du PPAO/WAAPP.

## **1. Activité 1 : Formation des acteurs a l'élaboration de projets**

**Objectif :** Former les acteurs du SNRASP à l'élaboration de projets relatifs à la recherche adaptative et la diffusion à grande échelle des technologies.

### **Résultats attendus :**

Une (1) session de formation à l'élaboration de projets est organisée avec la participation des potentiels soumissionnaires aux différents guichets de la composante.

### **Résultats obtenus:**

Pour cette formation le FNRAA a sélectionné trois consultants (un spécialiste en élaboration de projets, un spécialiste en rédaction scientifique et un spécialiste environnemental et social) pour la formulation et la mise en œuvre de deux sessions de formation d'une (1) semaine chacune, durant la deuxième quinzaine du mois d'avril 2013 pour renforcer les capacités des acteurs des institutions du SNRASP à élaborer des propositions de projets pertinentes, de qualité et qui intègrent la dimension environnementale et sociale.



Session de formation à l'élaboration de projet

Ainsi 49 personnes dont 13 femmes ont été formées. La première session a vu la participation de représentants de 19 institutions du SNRASP et la seconde session 22 institutions du SNRASP.

Il a été noté une participation très active de tous les participants grâce aux techniques de formation participative utilisées mais également au sérieux et à la disponibilité des participants. Les études de cas réels sur des pré-projets élaborés par les participants ont permis de mener des exercices pour les améliorer substantiellement.

Au terme de l'atelier, à travers la présentation d'esquisses de projet sous le format enseigné, suite aux discussions et amendements apportés, les participants ont montré une bonne compréhension du concept de cadre logique. Ils ont ainsi compris le rôle central joué par le cadre logique dans la formulation du projet de recherche. Ils ont également compris que l'objectif global renvoie souvent à un cadre qui dépasse celui du projet, lequel ne peut que contribuer à l'atteinte des objectifs définis au niveau macro-économique. Ils ont également réalisé que la multiplicité des objectifs spécifiques dans un projet ne faisait que l'alourdir tant du point de vue de son élaboration que pour le suivi et l'évaluation.

Tous les projets présentés ont été améliorés. Les participants ont tous affirmé avoir renforcé leurs capacités et ont exprimé le souhait de multiplier ce genre de formation. Ils ont souhaité maintenir le contact avec les formateurs pour davantage approfondir les notions apprises. Ils ont également pris sur eux l'engagement de démultiplier ces acquis au sein de leurs institutions respectives, en invitant les formateurs au sein de leurs structures d'enseignement et/ou de recherche. Sur les seize (16) drafts de projets présentés et discutés lors des ateliers treize (13) ont été finalement acceptés pour financement.

Sur les aspects environnementaux et sociaux :

- Les acteurs ont été informés et sensibilisés sur des dispositions environnementales et sociales du projet WAAPP 2A et l'importance de leur prise en compte dans la planification des projets de recherche et de diffusion de technologies ;
- Les acteurs disposent des documents présentant les mesures de sauvegarde environnementales et sociales.

Cet exercice a révélé trois faits majeurs :

- le renseignement du formulaire ne permet pas de prendre en compte les questions liées à l'hygiène, la sécurité notamment dans les cas des projets qui proposent une utilisation de machines, d'équipements prétraités avec des insecticides etc. ;
- il apparaît une répétition dans le traitement des questions environnementales au niveau des chapitres du canevas de rédaction ;
- le renseignement de la ligne budgétaire mesures de sauvegardes reste un exercice difficile dans la mesure où les mesures de sauvegardes sont traduites en activités qui peuvent être dans plusieurs lignes budgétaires.

Sur la base de ces résultats, les recommandations suivantes sont formulées :

- Concernant les équipes de recherche :

Il a été recommandé aux équipes de recherche, même lorsque le résultat du travail environnemental se traduit par un classement dans la catégorie C, d'inscrire des mesures pour assurer la prise en charge des questions liées à l'hygiène, la santé, la sécurité des utilisateurs et des bénéficiaires.

- Concernant le FNRAA :

La principale recommandation porte sur la définition dans le canevas de rédaction, d'une fiche sommaire permettant d'assurer une prise en charge des questions sur la santé, l'hygiène, etc. Ces questions ne sont pas nécessairement prises en compte dans la fiche de screening environnementale et sociale du cadre de gestion environnemental et social. Cela est d'autant plus indiqué que la fiche de screening est une fiche modèle, destinée à tous les pays du WAAPP 2A.

Sur la base des résultats des deux sessions de formation, une révision du canevas est indiquée en vue d'éviter les répétitions des questions environnementales et sociales dans les différents chapitres.

Il est important pour les sessions à venir, de définir des critères de sélection des participants pour que les cinq jours de formation servent à travailler sur des cas pratiques.

Enfin, il est important que le FNRAA sensibilise les institutions partenaires du SNRASP pour une diffusion au niveau des équipes de recherche des documents des projets que finance le fonds.

## 2. Activité 2 : Appels à propositions

La composante est structurée en 3 sous composantes

- **Sous composante 3.1.** : développement de technologies pour la demande locale et la recherche adaptative sur les technologies provenant des autres CNS
- **Sous composante 3.2.** : diffusion et adoption accélérée à grande échelle des technologies éprouvées
- **Sous composante 3.3.** : production des semences certifiées pour les filières prioritaires et constitution de réserves paysannes.

### Sous Composante 3.1

L'objectif de la sous-composante 3.1 est de produire et de tester les innovations technologiques identifiées comme prioritaires par les acteurs des filières sélectionnées. Elle doit aussi permettre d'identifier et de tester dans le contexte national les innovations générées dans d'autres pays du WAAPP et qui pourraient répondre à la demande locale.

**Objectif :** Susciter, sélectionner et financer des projets de recherche appliquée et de recherche développement pour la demande locale et la recherche adaptative sur les technologies provenant des autres CNS

**Résultats attendus :**

Des projets centrés sur le développement de technologies pour la demande locale et la recherche adaptative sur les technologies provenant des autres CNS intégrant les aspects genre, la mobilité des acteurs, la régionalité et des activités de sauvegarde environnementale sont évalués, mis en œuvre et suivis sur les plans technique et financier.

**Résultats obtenus :**

Le FNRAA a lancé dans la presse et les sites des partenaires du SNRASP et du CORAF le 25 mars 2013 un appel à propositions.

Pour les projets Recherche-Développement (**RD**) les filières prioritairement ciblées sont :(i) les filières et systèmes de production à base de céréales sèches(mil, sorgho, maïs, fonio) et cultures associées (arachide, niébé, sésame); (ii) les filières lait et viande ; et(iii) les filières horticoles(oignon, mangue, tomate).Pour les projets de Recherche Adaptative (**RA**) l'accent est mis sur la diversification des systèmes de production par l'adaptation et la diffusion de technologies générées par les autres CNS/CRE couverts par le WAAPP sur les filières de priorité nationale. Vingt deux (22) propositions ont été reçues et évaluées par les organes du FNRAA. A l'issue de ces évaluations le CPG a retenu pour financement six (6) propositions qui sont en cours d'exécution :

**Ces projets permettent la mise au point de nouvelles technologies et l'adaptation de technologies en provenance des autres CNS du WAAPP.**

1. Le développement d'un vaccin oral contre la variole en aviculture villageoise est en cours. Le vaccin est produit, mais il doit être soumis au contrôle de qualité avant le début des expérimentations. La détermination du titre en cours permettra de proposer un conditionnement approprié du vaccin en dose vaccinant. Un deuxième contrôle de qualité permettra d'évaluer l'efficacité et la pertinence de la formule choisie (voie orale d'administration). Des

campagnes de sensibilisation et d'information sur la Maladie de Newcastle (MN) et la Variole Aviaire (VA) ont été effectuées lors des ateliers d'information et de sensibilisation et seront poursuivies. Des visites sur le terrain seront également conduites au cours de l'année 2014 pour mieux apprécier le comportement des éleveurs par rapport à la nouvelle préparation vaccinale.



2. Le riz, plante thermophile trouve à des températures de 25 à 35°C (indica) ou de 20 à 33°C (Japonica) des conditions optimales pour opérer la photosynthèse (Yoshida, 1991). Bien qu'il s'accommode d'une large gamme de températures, le riz présente, à certaines phases de son développement, une sensibilité spécifique au chaud ou au froid qui impose souvent des choix précis quant au matériel génétique et au calendrier cultural. Des températures trop élevées (50°C) en mai-juin perturbent principalement les processus de reproduction, tandis que les basses températures (12-16°C) en décembre -janvier sont problématiques à tout stade de développement. Celles-ci prolongent le cycle végétatif en phase végétative et provoquent la stérilité en phase reproductive.

Sept (07) variétés de riz, issues de la sélection d'Africa Rice, testées au Mali et au Sénégal sont déclarées tolérantes au froid. Ces variétés arrivées en fin de sélection, doivent faire l'objet de tests d'adaptabilité et de stabilité de rendement dans les différentes zones agro écologiques de la Vallée du fleuve Sénégal, pour vérifier les performances déclarées et les risques qu'elles pourraient occasionner ou subir, placées dans les conditions du milieu.

Les données provisoires de rendement basées sur les moyennes inter-locales indiquent que, les variétés les plus performantes par rapport au témoin Sahel 108 sont: BR 1543-9-2-1, WAS62-B-B-14-1 (SUTURA), WAS 203-B-B-1, WAS 200-B-B-1-1-1, WAS 127-12-1-2-3. Au niveau des sites, Podor vient en tête avec 8.37t/ha suivi de Ndiaye avec 7.52t/ha et enfin Dagana avec 5.14t/ha.

**Tableau 13 : Moyennes variétales et inter-locales en t/ha-hivernage 2013**

Variétés	Ndiaye	Dagana	Podor	MIL*
SIM 2 SUMADEL	6.79	4.04	7.28	6.04
BR 1543-9-2-1	7.79	5.53	8.82	7.38
WAS62-B-B-14-1 (SUTURA)	8.10	4.75	8.52	7.15
WAS 203-B-B-1	7.24	5.55	8.98	7.26
WAS 200-B-B-1-1-1	8.49	5.20	8.33	7.34
WAS197-B-4-1-5(WAPMO)	6.15	5.02	7.73	6.30
WAS 127-12-1-2-3	8.17	5.71	8.58	7.49
SAHEL 134 (témoin)	7.44	5.36	8.61	7.14
Moyenne générale	7.52	5.14	8.37	7.013
CV%	10.55	5.79	5.19	7.84

MIL\*=moyennes inter locales

3. Pour l'arachide de nouvelles variétés plus productives seront évaluées en milieu réel pendant l'hivernage 2014 pour homologation dans le but d'accroître significativement les rendements de l'arachide au Sénégal. Pour disposer de quantités de semences nécessaires pour les tests d'évaluation et démonstration prévus sur plusieurs sites du projet, une multiplication des noyaux génétiques des différentes lignées d'arachide a été conduite en 2013 au niveau des stations expérimentales de Ndiol (CRA/ISRA-Saint Louis) et Bambey (CNRA).

- Des progrès importants ont été faits pour la reconstitution des noyaux génétiques.

En effet, excepté Turquie 1 et Turquie 2, les quantités obtenues permettent de mettre en place les tests d'évaluation et de démonstration avec toutes les lignées au niveau des sites prévus. La multiplication en contre-saison, en

cours, permettra d'augmenter les quantités de semences pour l'ensemble des entrées.

- Les essais multiloceaux prévus à partir de l'hivernage 2014 permettront aussi de former deux étudiants en Master.

4. Pour le maïs l'objectif est d'homologuer 3 nouvelles variétés de maïs (EVDT, POP 66 et OBASUP II) et de renforcer les capacités des producteurs sur les bonnes pratiques agricoles de culture du maïs.

Les deux variétés (EVDT et POP 66), venues du Nigéria, affichent les meilleurs rendements (respectivement de 2930 kg/ha et de 2843 kg/ha) que les deux variétés vulgarisées dans la zone (régions de Kédougou, Tambacounda, Kolda) (2200 kg/ha). Le classement des moyennes par département montre trois niveaux de rendement qui augmentent en quittant la zone sèche à la zone humide pour les deux nouvelles variétés à observer. Ainsi, les départements de Koumpentoum (V2 : 2180 kg/ha ; V3 : 2238 kg/ha) et de Tambacounda (V2 : 2289 kg/ha ; V3 : 2056 kg/ha) de la zone sèche affichent des rendements moyens les plus bas, comparés à la zone médiane composée du département de Vélingara (V2 : 3222 kg/ha ; V3 : 2944 kg/ha) et à la zone humide composée du département de Kolda (V2 : 3417 kg/ha ; V3 : 3361 kg/ha) et de Kédougou (V2 : 3542 kg/ha ; V3 : 3617 kg/ha) où les rendements observés sont plus élevés.

- Le test du paquet technique (densité de semis, fertilisation et traitement herbicide) maïs vulgarisé sur les nouvelles variétés a été conduit et les résultats ont montré que le paquet technique vulgarisé, a affiché un rendement moyen de 3 330 kg/ha dans la zone sèche. La variété EVDT s'est bien comportée avec le paquet technique vulgarisé dans la zone sèche et son cycle est bien adapté. La date de semis est le 23 juillet 2013 et les résultats de l'essai sont résumés dans le tableau.

**Tableau 14 : Résultats de l'essai démonstration du paquet technique maïs.**

Carré	Densité à l'ha		50 % de floraison		Rendement à l'ha
	à la levée	à la récolte	mâles	femelles	
C1	47 167	43 666	48	51	3 258
C2	51 266	49 756	46	50	3 624
C3	48 956	47 333	44	49	3 482

C4	46 333	39 166	49	56	2 955
Moyenne	48 430	44 980	47	52	3 330



Visite d'échange avec les bénéficiaires du projet à Koussanar.



visite d'échange au Nigeria

### **Sous composante 3.2 :**

L'objectif de la sous-composante 3.2 est d'accélérer l'adoption de technologies dans les filières prioritaires. Le financement se fera sur une base compétitive pour toute dissémination de nouvelles technologies.

**Objectif :** Susciter, sélectionner et financer des projets de diffusion à grande échelle des technologies déjà développées et des nouvelles technologies

### **Résultats attendus :**

Des projets de diffusion à grande échelle des technologies susceptibles d'améliorer la productivité des filières retenues et demandées par les acteurs intégrant les aspects genre, la mobilité des acteurs, la régionalité et des mesures de sauvegarde

environnementale sont évalués, financés, mis en œuvre et suivis sur les plans technique et financier.

### **Résultats obtenus :**

Le FNRAA a lancé dans la presse et les sites des partenaires du SNRASP et du CORAF le 11 mars 2013 un appel à propositions. Pour les projets de Diffusion à Grande Echelle (DGE) les filières prioritairement ciblées sont :(i) les filières et systèmes de production à base de céréales sèches(mil, sorgho, maïs, fonio) et cultures associées (arachide, niébé, sésame); (ii) les filières lait et viande ; et(iii) les filières horticoles(oignon, mangue, tomate).Ces projets portent sur des technologies avec certaines caractéristiques : (i) elles font l'objet d'une demande ; (ii) elles contribuent à améliorer la productivité des filières à l'échelle des zones de production où le potentiel d'adoption de la technologie est très élevé ; (iii) elles sont accessibles, disponibles et faciles d'utilisation ;(iv) elles présentent des conditions favorables de pérennisation dans la zone d'introduction ciblée:

Les conditions de mise en œuvre devront être basées sur :

- Une exécution inclusive dans le cadre d'une concertation locale regroupant les OP, les collectivités locales et les services techniques locaux ;
- L'intégration de la dimension environnementale et sociale et les questions liées au genre ;
- Un ciblage des groupes vulnérables, notamment les femmes, les handicapés et les jeunes ;
- L'exécution d'activités de plaidoyer et de sensibilisation touchant les différents acteurs des zones concernées ;
- Une large couverture géographique.

Cet appel a été clôturé le 26 avril 2013. Cinquante deux (52) propositions ont été reçues et évaluées par les organes du FNRAA. A l'issue de ces évaluations le CPG a retenu pour financement dix (10) projets dont la plupart résultent de fusion de propositions pour une bonne couverture géographique.

**Les projets financés ont permis d'entamer le processus de diffusion, selon les zones écologiques du territoire, de douze(12) technologies améliorées pour les cultures de mil, de sorgho, de maïs, de niébé et pour l'élevage.**

1. Pour le sorgho les nouvelles variétés (Nganda, Faourou, Darou, Guinthe) sont en diffusion dans les zones de Diourbel, Kaolack, Thiès et Louga au niveau 1096 producteurs dont 103 femmes sur une superficie de 714 ha. Au Sénégal Oriental les emblavures ont atteint 127,24ha. Avec le niveau des semences R1 produites (73,831 tonnes) en 2013 et qui seront mises à la disposition des producteurs, 9229 hectares pourront être emblavés pour environ 9230 producteurs en 2014.
2. Pour le mil la diffusion du paquet technologique avec la variété Souna 3 est en cours. Ce dernier préconise le respect d'un itinéraire technique qui met l'accent sur l'utilisation de fumier de petits ruminants FPR, base de la lutte contre *Striga hermonthica*, application des 3 sarclobinages principalement le 3<sup>ème</sup> sarclobinage au 65<sup>ème</sup> JAS et enfin l'utilisation de semences certifiées et de variétés performantes (souna 3). Cette diffusion a porté sur une superficie de 879,83 ha et a concerné 908 bénéficiaires composés de 206 femmes soit 23% et 702 hommes soit 77%. Pour les autres variétés (SOSAT, ICTP 8203, THIALACK), 154,25 tonnes de semences R1 produites en 2013 permettront d'emblaver en 2014, 38 635 ha et toucher ainsi 38 635 producteurs.
3. Les nouvelles variétés de maïs (Swam, Early Thai) ont été diffusées sur 312, 54 ha emblavés soit 157 ha Early thai et 155,54 Suwan au niveau de 462 Bénéficiaires dont 125 femmes. Avec les 1980,545 tonnes de semences R1 produites, on pourra emblaver 99 027 ha en 2014 pour environ 198 000 producteurs en raison de 0,5 ha de maïs par producteur.
4. Pour le niébé les variétés Yacine et Mélakh sont en diffusion. En 2014 avec les 76,91 tonnes de semences R1 produites on pourra emblaver environ 4800 ha de niébé
5. L'incorporation et la promotion des farines de mil, de maïs et de sorgho dans la panification et les viennoiseries des boulangeries sont diffusées dans les régions de Dakar, Fatick, Thiès, Diourbel, Saint-Louis, Matam, Louga, et Tambacounda.

**Concernant le segment organisations de producteurs;** l'activité de collecte de matière première a permis de tendre vers les valeurs cibles des indicateurs. En effet, les quantités totales de mil collecté par les deux organisations partenaires depuis la phase pilote sont ainsi déclinées :

L'UNCAS a collecté 60 tonnes de mil réparties dans les sites de collecte de Gamboule (Gandiaye) et de Nganda (Kafrine).

La FONGS a collecté 50 tonnes de mil stockées dans les sites de Kafrine et Thiès (NGaye Mékhé).

Au total, les deux organisations ont collecté 110 tonnes de mil soit 40% de la valeur cible de l'indicateur de la première année fixée à 271 tonnes.

**Concernant le segment transformation des céréales en farine ;** les activités de transformation ont été réalisées suite à un approvisionnement en dehors du circuit établi dans le cadre du projet. En effet, les contrats liant les organisations de producteurs aux transformateurs n'ont pas été validés et signés par les partenaires.

**Concernant le segment production de pain composé :** vingt deux (22) boulangeries utilisent quotidiennement la farine de mil à raison de 22,5 kg. Ainsi, une production quotidienne de 1590 pains composés de 15% de céréales locales est réalisée par chacune des boulangeries soit 34 980 pains/jour soit 44% de la valeur cible de l'indicateur.

**Concernant la communication ;** les tournées de sensibilisation information effectuées par la FNBS ont permis de regrouper vingt trois (23) boulangeries dans la région de Diourbel, onze (11) au niveau de la commune de Matam et dix(10) au niveau de Thiès. Seule la commune de Matam compte des boulangères qui sont au nombre de deux (02).

6. Pour améliorer la filière transformation artisanale de l'arachide dans le but d'augmenter les revenus des producteurs le projet mettra à la disposition des groupements transformateurs d'arachide du Bassin arachidier sélectionnés, 70 tables de traitement de l'huile artisanal avec (i) un appui en équipement complémentaire (ustensiles, tenues de travail, matériel d'hygiène et de sécurité, etc.), (ii) la formation des membres leaders des groupements sur la technologie et sur les bonnes pratiques (de fabrication et d'hygiène) pour la démultiplication à grande échelle auprès de leurs membres et (iii) la mise en place un réseau des utilisateurs des tables de traitement de l'huile artisanale pour faciliter l'approvisionnement en intrants de fabrication (filtres, attapulgite, huile) et les débouchés

Le projet va concerner 200 groupements bénéficiaires et dont 70 groupements leaders devant abriter les tables.

7. Pour la production animale la diffusion à grande échelle des blocs multi-nutritionnels et la paille traitée à l'urée est en cours dans les régions de Saint Louis, Louga, Kaolack, Fatick, Diourbel, Kolda et Tambacounda. Ce sont des technologies d'amélioration de la qualité de l'alimentation du bétail ruminant en saison sèche.
  - Les blocs multi-nutritionnels, à base de mélasse, d'urée et de son, sont des compléments alimentaires conçus sous la forme d'une pierre à lécher. La technologie permet de combiner dans la même entité de l'urée comme une source de protéine, de la mélasse comme source d'énergie et tout un support minéral et vitaminé (calcium, phosphate, CMV, etc.) nécessaire au bon fonctionnement de l'estomac des ruminants (ovin, caprin, bovin).
  - La paille traitée à l'urée, comme son nom l'indique, est de la paille, n'importe laquelle (paille de brousse, paille de riz, de mil et de sorgho) renforcée avec de l'urée 5% et incubée en anaérobie pendant 14 jours pour améliorer sa qualité nutritionnelle et sa valorisation par les animaux (ingestibilité et digestibilité).
  - C'est une activité lucrative pour les femmes qui s'adonnent à cette confection. En effet, comptant pour l'année 2013, l'activité s'est déroulée durant les derniers trois mois. Chaque mois, vingt (20) jours de travail sont comptabilisés équivalent à 5 jours par semaine. Pour le trimestre, soixante (60) jours ont été travaillés. Le nombre de journalières s'élève à 10 (dix) femmes par jour. Donc chaque semaine, nous pouvons dénombrer 50 travailleuses. Ramené au mois, deux cents (200) femmes ont fabriqué les pierres à lécher. Estimé au trois mois, le nombre d'employés journaliers est de 600 personnes. Chaque jour, les femmes parviennent à fabriquer cent (100) pierres. Il y'a des jours où elles parviennent à en faire un peu plus. En tout, elles ont fabriqué 6.660 (Six mille six cent soixante) pierres pour les trois mois. Chaque femme bénéficie par jour de travail d'une somme de mille (1.000) Francs CFA. Dix (10.000) Francs CFA sont payés pour les 10 femmes. Pour les 60 jours de travail, le montant total du revenu pour les femmes est 600.000 FCFA.



8. La diffusion d'un paquet de technologies intégrées (alimentation, habitat, races améliorés, mesures prophylactiques) pour l'amélioration de l'aviculture villageoise est en cours dans tout le Sud Bassin arachidier. L'objectif est de toucher 59 communautés rurales, 206 villages avec 1500 femmes bénéficiaires. Au terme de la diffusion les aviculteurs bénéficiaires devront (a) pouvoir pratiquer la vaccination contre la MN et la variole ; (b) disposer de poulaillers adaptés (c) savoir gérer leurs exploitations et fabriquer des rations alimentaires à partir de matières premières localement disponibles ; (d) disposer de coqs raceurs ; (e) voir leur cheptel augmenter et ; (f) se constituer en cadre de concertation.



**Sous composante 3.3 :**

L'objectif de la sous composante est de couvrir la demande nationale en semences certifiées de céréales sèches et d'arachide. Elle devra permettre un accès durable des producteurs aux semences améliorées et adaptées aux besoins des différentes zones agro-écologiques du pays.

La tenue d'ateliers au niveau local et national de concertation avec tous les acteurs impliqués dans la production de semences pour les filières prioritaires a permis : (i) d'identifier les besoins en semences (pré base, certifiées et communautaires) pour les filières prioritaires ; (ii) de s'imprégner des besoins de l'État dans le cadre de son plan quinquennal ; (iii) de s'accorder sur la contribution attendue du WAAPP par filière et par niveau ; (iv) de s'accorder avec les acteurs sur la stratégie de mise en œuvre ;(v) de définir par filière et par niveau les acteurs qui seront chargés de la mise en œuvre.

L'appui aux coopératives de production de semences d'arachide (consolidation de la base des coopératives de producteurs semenciers d'arachide, diversification de la production semencière d'arachide à la production semencière de céréales sèches (mil, sorgho et maïs), et élargissement de la base du réseau de coopératives semencières) sera mis en œuvre sur une base commanditée.

La mise en œuvre du renforcement du système de certification sera commanditée étant donné que cette action correspond à un appui institutionnel ciblé.

Pour la production des semences de pré-base par l'ISRA, une planification à moyen terme et une contractualisation avec l'ISRA sur la base de quantités fournies sera réalisée.

La production d'autres semences, y compris de cultures fourragères, pourra être envisagée dans le cadre de sous-projets compétitifs soumis, suite à des appels à propositions dans le cadre du Guichet 3.

**Objectifs :** (i) consolider la base de production des coopératives de production de semences certifiées d'arachide (avec option d'élargissement) ; (ii) diversifier la base de production des coopératives semencières en vue de produire des semences certifiées de céréales sèches (mil, maïs, sorgho) à hauteur de 75% des besoins en 5 ans ; (iii) renforcer les dispositifs de contrôle et de certification des semences (DISEM) ; (iv) appuyer la production de semences communautaires de céréales sèches (mil, maïs, sorgho, etc.)

#### **Résultats attendus :**

Des activités pouvant permettre un accès durable des producteurs aux semences améliorées et adaptées aux besoins des différentes zones agro-écologiques du pays sont financées et mises en œuvre.

#### **Résultats obtenus :**

Le FNRAA a lancé dans la presse et les sites des partenaires du SNRASAP et du CORAF le 11 mars 2013 un appel à propositions de projets pour: (i) le développement et la consolidation des politiques de production de semences; (ii) le développement ou l'amélioration des banques de gènes pour aider à gérer la biodiversité et l'adaptation au changement climatique; (iii) l'amélioration de la capacité des stations de recherche publiques pour produire et stocker les semences de prébase; (iv) l'intensification de la production de semences certifiées par des entités professionnelles , et (v) la fourniture de mini kits de semences améliorées aux producteurs pour relancer la diffusion, avec formation et assistance technique pour les entreprises privées et les producteurs de semences.

Cet appel a été clôturé le 26 avril 2013. Dix neuf (19) propositions ont été reçues et évaluées par les organes du FNRAA. A l'issue de ces évaluations le CPG a retenu pour financement quatre (04) projets résultant de fusions de diverses propositions. Ces projets ont été mis en œuvre dans un contexte difficile marqué par des retards dans la mise en place des fonds entraînant un démarrage tardif.

**Tableau 14 : PRODUCTION(TONNES)) DE SEMENCES PREBASES, BASES, CERTIFIEES DE CEREALES  
CAMPAGNE HIVERNALE 2013-2014**

Espèces	Mil	Maïs	Sorgho	Niébé	Total
Pré bases	3,9	5,035	3,050	3,098	15,083
Bases	38,46	136,7	29,975	26,121	231,256
R1	154,25	1980,545	73,831	76,91	2285,536
Total	196,61	2122,28	106,856	106,129	

Le FNRAA a signé avec la DA/DISEM une convention d'appui institutionnel pour le renforcement des services de certification des programmes de production de semences dans le cadre du WAAPP2. Il a également transmis à la DISEM tous les documents des projets de production de semences retenus. Les projets financés par le FNRAA avaient cours sur l'étendue du territoire national, sauf à Dakar et Kédougou ; les différentes stations de production de semences de pré base de l'ISRA ont également fait l'objet de suivi.

Les moyens mis à disposition ont en effet permis aux agents de la DISEM et des DRDR de faire des tournées et de pouvoir ainsi contrôler la production.

Comme on peut le constater, les productions sont importantes. Il s'agira maintenant de s'assurer que ces stocks vont être livrés aux stations de triage à des fins de certification, ce qui n'est pas souvent le cas du fait que les porteurs de programmes sont souvent confrontés à un problème de débouchés de leur production.

Sur un autre plan, l'exécution du programme a été confrontée à des difficultés liées à la disponibilité et à la mobilité du personnel technique ; le personnel actif dans les semences est en effet vieillissant et de plus en plus rare.

### **3. Activité 3 : Mise en œuvre de l'appui institutionnel de l'ANCAR**

La seconde phase du PPAO/WAAPP met l'accent sur la valorisation, la diffusion et l'adoption à grande échelle des technologies par les producteurs. Plus spécifiquement, la composante 3 « Génération et adoption de technologies axées sur la demande » à travers le Fonds National de Recherches Agricoles et Agro-alimentaires (FNRAA), vise à favoriser l'accès et l'adoption de technologies améliorées à grande échelle en vue d'augmenter la productivité durable des systèmes de production à base de céréales sèches et des cultures associées, des productions animales notamment la viande et le lait et des filières horticoles (mangue, oignon et tomate).

Pour contribuer à atteindre les objectifs de la principale orientation du PPAO/WAAPP 2A sur la diffusion de technologies à grande échelle, il convient de renforcer l'ANCAR, pilier central du système national de conseil. Le présent rapport dresse la situation de la mise en œuvre et fait état des résultats obtenus dans le cadre de cet appui institutionnel en 2013.

#### **Appui à la mise en place et animation du SNCASP**

Les Directions de zone de l'ANCAR, dans le cadre de l'appui à l'émergence de prestataires de services de CAR au Sénégal, procèdent chaque année à l'identification et à la caractérisation de ces prestataires. Dans chaque zone agro écologique, les répertoires des prestataires publics et privés de CAR enregistrés sur la base de critères ont été validés lors d'ateliers zonaux ayant regroupé l'ensemble des inscrits. L'objectif principal visé par l'Etat est « *le renforcement de l'offre de CAR au Sénégal et son organisation pour avoir un conseil de qualité à l'attention des producteurs.* »

07 ateliers décentralisés ont été organisés par les Directions de zones en Décembre 2013 (entre le 11 et le 31 Décembre) afin d'actualiser les répertoires des prestataires de CAR et d'échanger sur les outils pour un conseil agricole et rural de qualité au Sénégal.

Tableau 15 : Le tableau ci-après ressort la synthèse de ces ateliers tenus dans les zones agro écologiques :

<b>Zones</b>	<b>Régions couvertes</b>	<b>Nombre de prestataires recensés</b>	<b>Nombre de prestataires publics</b>	<b>Nombre de prestataires privés</b>
Vallée fleuve Sénégal	Saint-Louis, Matam (sauf Ranérou)	65	28	37
Niayes	Thiès, Dakar	177	56	121
SylvoPastorale	Louga, Matam (département Ranérou)	109	30	79
Bassin arachidier sud	Kaffrine, Kaolack, Fatick	116	30	86
Bassin arachidier nord	Diourbel, Fatick (Niakhar, Gossas)	64	11	53
Sénégal oriental et haute Casamance	Tambacounda, Kédougou, Kolda	31	06	25
Basse et moyenne Casamance	Ziguinchor, Sédhiou, Kolda (département Kolda)	169	45	124
<b>Total</b>		<b>731</b>	<b>206</b>	<b>525</b>

A l'issue de ces ateliers de zones, l'ANCAR a réactualisé les répertoires de prestataires publics et privés de Conseil Agricole et Rural au Sénégal. Ainsi le nombre le plus important de prestataires sont localisés dans la zone des Niayes(177), suivie respectivement par les zones Basse et moyenne Casamance (169) et le Bassin arachidier sud (116).

Il y a une dominance des privés (71% de l'effectif total ) au niveau du nombre de prestataires de CAR, ceci est une confirmation des recensements précédents (2011, 2012) qui fait ressortir une présence importante d'ONG, de coopératives, d'entreprises financières (SFD), d'entreprises industrielles (usines agroindustrielles) et d'associations de producteurs, qui sont actifs dans les activités de conseil agricole en milieu rural.

Les livrables issus de ces journées d'échanges au niveau des directions de zones sont les suivants :

- 07 rapports d'ateliers disponibles ;
- 07 répertoires de prestataires publics et privés de CAR établis selon les zones agro écologiques, sont disponibles.

Cette activité est un engagement de l'ANCAR pour le renforcement de l'offre de CAR au Sénégal ; elle sera reconduite en 2014 de façon à disposer à tout moment de données actualisées.

### **Amélioration des outils de gestion et de gouvernance**

#### ***-Révision du manuel des procédures techniques (MPT)***

Le MPT a été révisé en 2013. Après douze (12) années de pratiques sur le terrain, la révision s'imposait pour prendre en compte les réajustements opérationnels basés sur le vécu du terrain et l'évolution de l'environnement institutionnel (fin du PSAOP, mise en place de la LOASP, élaboration du PAQ, avènement du WAAPP/PPAAO, etc).

Le processus de révision a été mené grâce à la méthodologie suivante :

- 07 ateliers de zone ont été tenus sur la révision du MPT (d'Aout à Septembre) ; ces ateliers réunissaient tout le personnel des directions de zone ; des rapports qui faisaient le point des amendements proposés ont été ainsi transmis par chaque DZ à la Direction Technique ;
- 01 atelier sur le MPT a réuni également le personnel de la Direction générale ; un document retraçant les propositions d'amendements de la DG a été produit ;
- la Direction technique a consolidé toutes les contributions pour sortir un document de synthèse de toutes les propositions de modifications faites par le personnel ; la synthèse a été validée par tout le personnel ;
- ce document de synthèse a servi à produire un MPT révisé qui est disponible et sera diffusé aux équipes.

#### ***-Révision du manuel des procédures administratives et financières***

Cette révision n'a pas pu se faire en 2013 du fait du départ du Contrôleur Interne de Gestion qui était maître d'œuvre. L'activité a été reportée pour l'année 2014.

### **Plan de formation et renforcement des capacités**

Six (06) thèmes de formation du personnel ont reçu l'Avis de Non Objection de la Banque mondiale:

- Formation de CAR en techniques d'enquêtes, collecte et traitement de données ;
- Formation en techniques rédactionnelles de projets et de supports de communication et de diffusion de technologie ;
- Techniques d'animation et de formation ;
- Management des organisations ;
- Suivi-évaluation ;
- MS Project

Trois formations jugées prioritaires par le personnel ont pu être déroulées en 2013 : les techniques d'animation-formation (11 au 16 Novembre); le management des organisations (04 au 08 Novembre) et les techniques rédactionnelles de projets et supports de communication (18 au 22 Novembre).

Ces Trois formations qui se sont déroulées dans la période du 04 au 22 Novembre 2013 au Centre Forêt de Thiès, ont été animées par des professeurs du CESAG et ont réuni au total 65 agents du personnel technique : 25 CAR, 40 agents niveau cadre technique (Techniciens spécialisés, agents direction technique, agents suivi-évaluation).

L'organisation des trois autres formations validées restantes est reportée en 2014 ; il s'agit du suivi-évaluation, de Ms Project et des techniques d'enquêtes, collecte et traitement de données.

### **Appui à la mise en place d'un système d'information et de plan de communication**

Cette rubrique a surtout servi à doter l'Agence de nouvelles plaquettes de présentation (1500 dépliant ont été confectionnés) et à la participation aux différentes manifestations pour développer le partenariat: (foires FIDAK 2013, Week-end du poulet avec la FAFA (fédération des aviculteurs du Sénégal, foire régionale de Matam).

### **Elaboration, mise en œuvre, supervision et suivi du programme de conseil agricole pour le développement des chaînes de valeur dans 100 Communautés rurales**

Cette rubrique n'a pas fait l'objet de consommation en 2013 à cause du retard de disponibilité des fonds du WAAPP2 (Septembre 2013), ce qui a empêché une bonne réalisation des diagnostics à la base et donc a entraîné l'absence d'élaboration de programmes de CAR. Cette activité est reportée en 2014 et verra les équipes s'y prendre dans les délais optimums.

La première année de mise en œuvre de l'appui institutionnel de l'ANCAR dans le cadre du WAAPP a permis, outre l'acquisition de matériels et équipements importants (véhicules, motos, matériels informatiques, matériels de mobilier de bureau,...), le renforcement des capacités des agents et contribuer à la capacité d'intervention de l'Agence. En effet, des séances de renforcement de capacités à travers l'organisation de sessions de formation au profit des techniciens spécialisés et des conseillers agricoles et ruraux ont pu être tenues dans le but d'accompagner plus efficacement la diffusion des technologies auprès des producteurs.

Aussi, pour améliorer ses capacités d'intervention, l'ANCAR a engagé le processus de révision de ses manuels de procédures et a ainsi favorisé des échanges importants entre les équipes de terrain et les équipes de zone d'une part, et avec la direction générales d'autre part sur de manière à asseoir des conditions propices à la mise en œuvre efficaces de la diffusion des technologies.

L'appui institutionnel a également permis l'actualisation et la validation des répertoires de prestataires de services publics, activité qui rentre dans le cadre de la mission d'animation du SNCASP.

#### **4. Activité 4: Suivi & Evaluation**

##### **Objectifs:**

- Vérifier l'avancement des activités par rapport au programme de travail approuvé par le CPG
- Suivre l'obtention des résultats intermédiaires et l'exécution des budgets par rapport aux fonds alloués
- Suggérer au besoin des ajustements susceptibles d'améliorer l'exécution technique et financière des projets
- Susciter à travers les visites de terrain l'exploitation des synergies entre partenaires
- Capitaliser les expériences des projets.

##### **Résultat :**

Tous les projets à l'exception du projet sur la Gestion Durable des terres (GDT) sont en phase d'exécution. La mise en œuvre des projets s'est faite de manière graduelle en fonction : (1) des urgences liées à la mise en place de l'hivernage et (2) la disponibilité des ressources financières. Le suivi a d'abord concerné les projets sur la production de semences, l'adaptation des variétés de maïs, de riz en provenance du Nigéria et du Mali et la diffusion des variétés de mil, sorgho, maïs et niébé mis au point par le CNS du Sénégal.

Compte tenu du démarrage tardif dans la mise en place des fonds, la principale contrainte notée dans l'exécution des dits projets a été la disponibilité des intrants (semences surtout) en quantité et en qualité pour l'atteinte des cibles surtout pour la diffusion à grande échelle.

Une autre contrainte a trait à la mobilisation des ressources liée en partie à la remontée diligente des pièces justificatives. Le FNRAA a participé à l'atelier organisé par l'UCTF du WAAPP afin de sensibiliser les porteurs de projets sur les nouvelles dispositions mises en place par la Direction des Investissements (DI). En effet le financement des projets d'une façon générale (nouveaux et en cours) reste tributaire des montants justifiés par les projets en cours. Ainsi le FNRAA a exigé des projets des mémoires de justification mensuels.

#### **5. Activité 5 : Appui institutionnel au FNRAA**

**Objectif :** Permettre au FNRAA de bien remplir ses missions en matière de sélection, de financement, de suivi et d'évaluation des projets de recherche-développement et de diffusion de technologies.

**Résultat :** Le FNRAA a mis en œuvre son plan de formation pour 2013 dont la situation d'exécution est présentée dans le tableau 13. Aussi, tous les marchés ont été exécutés et payés.

**Tableau 16 : Situation d'exécution du plan de formation 2013 du FNRAA**

Bénéficiaire	Titre de la Formation	Objectif de la formation	Durée	Lieu
Chef Comptable	Système comptable OHADA : Spécificités	S'approprier les nouveautés et spécificités introduites par OHADA et identifier leur impact sur la gestion comptable et financière des entreprises et institutions	3 semaines	Maroc
Coordonnateur Scientifique	Suivi et surveillance environnementale et sociale des programmes et projets	Comprendre le fonctionnement d'un système de gestion environnementale et sociale des projets et ses articulations réglementaires	2 semaines	Maroc
Responsable Administratif et des marchés	Contrôle et Audit des Marchés Publics	Comprendre les sources d'erreurs dans le processus et dans les spécifications de passation des marchés.	3 semaines	Maroc

**Tableau 17 : Situation de mise en œuvre des marchés**

Type de marché	Montant du marché		Prestataire	Bénéficiaires	Commentaires
	Prévu	Réalisée			
Acquisition de matériels informatiques pour le FNRAA, la DISEM et l'ANCAR	<b>55 000 000</b>	4 153 000	Oumou informatique	FNRAA	livré , payé
		46 528 000	SESA Technologies	ANCAR	livré , payé
		4 309 000	Oumou Informatique	DISEM	livré , payé
Fourniture de bureau et cons.informatique	<b>20 000 000</b>	3 265 650	TAG Communication	FNRAA	livré , payé
		3 968 901	Papeterie Ouest Africaine	FNRAA	livré , payé
		11 139 731	Papeterie Ouest Africaine	ANCAR	livré , payé
		7 773 005	Biss multimédia	ANCAR	livré , payé
Groupe électrogène	<b>7 000 000</b>	8 661 093	MATFORCE	DISEM	livré, installation en cours, non

					payé
Petit Matériel de laboratoire	<b>9 000 000</b>				
Consommable de laboratoire	<b>11 400 000</b>	10 751 830	BIOTECH	DISEM	livré , payé
Acquisition de mobiliers et de matériel bureau FNRAA/ANCAR	<b>31 000 000</b>	1 652 000	PRESTILUX	FNRAA	livré, payé
		28 201 406	Biss multimédia	ANCAR	livré, payé
Assurance véhicules et motos	<b>8 000 000</b>	6 599 562	NSIA ASSURANCES	ANCAR	service fait et payé
Acquisition de matériels roulants (véhicules, motos) FNRAA/ANCAR	<b>291 000 000</b>	29 274 000	CFAO SENEGAL	FNRAA	livré, payé
		85 600 000	CFAO SENEGAL	ANCAR	livré, payé
		145 635 600	DAKAR MOTOS	ANCAR	livré, payé
Acquisition de pneumatiques	<b>10 000 000</b>	8 599 250	SICAS sa	ANCAR	livré, non encore payé
Acquisition et Installation d'un logiciel de gestion de la paie FNRAA	<b>3 500 000</b>				
Formation à l'élaboration de projets	<b>7 000 000</b>	9 930 030	Consultants Individuels	FNRAA	Réalisée et payée
Formation sur les aspects environnementaux et sociaux	<b>7 000 000</b>		Ndiaga Mbaye Jean Pierre Ndiaye Hamet Aly Sow		Réalisée et payée
Formation à la communication scientifique en faveur des journalistes du réseau	<b>3 500 000</b>	3 500 000	Consultants Individuels Mouhamadou Moustapha Sow Boubacar Ba Abdoul Aziz Ly	cadre de concertation SNRASP	Réalisée et payée

Formation à la communication médiatique de chercheurs du SNRASP	<b>3 500 000</b>	3 500 000	Consultants Individuels Mouhamadou Moustapha Sow Boubacar Ba Abdoul Aziz Ly	cadre de concertation  SNRASP	Réalisée et payée
---	------------------	-----------	--	-------------------------------------	-------------------

#### **IV.4. COMPOSANTE IV : COORDINATION, GESTION, SUIVI-EVALUATION**

En plus des activités traditionnelles de coordination technique et fiduciaire et de suivi évaluation, l'UCTF a réalisé les activités suivantes:

- L'organisation de deux sessions du Comité de Pilotage du PPAAO/WAAPP : (i) adoption du bilan 2012 et du PTBA 2013 et (ii) approbation du PTBA 2013 réaménagé;
- L'organisation de l'atelier national de lancement officiel du PPAAO/WAAPP 2A dont la cérémonie officielle a été présidée par Monsieur Abdoulaye BALDE, Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural ;
- La révision et début de partage à l'interne et avec les Agences d'exécution et Partenaires Techniques des manuels de gouvernance (manuel de Suivi & Evaluation, manuel d'Exécution et manuel de Gestion Administrative, Financière et Comptable) du programme ;
- Mise en place du Réseau de Suivi & Evaluation du programme composé des représentants de tous les Agences d'Exécution et Partenaires Techniques ;
- La mise en place du processus de recrutement du personnel complémentaire de l'UCTF ;
- Plusieurs missions conjointes UCTF/Comité de Pilotage/ISRA de suivi et de supervision des marchés de construction et d'équipement du centre d'hébergement du CNS/CERAAS ;
- La préparation et l'organisation de deux missions d'appui conjointe de la Banque Mondiale et du Gouvernement du Sénégal (avril et octobre 2013) ;
- La participation, à Freetown et Ouagadougou, aux ateliers régionaux de restitution des missions conjointes d'appui et de supervision du PPAAO/WAAPP ;
- Organisation de 02 ateliers sur la remontée des pièces justificatives ;
- L'organisation de plusieurs missions de terrain de suivi des projets et de collecte des données pour l'actualisation du cadre des résultats du programme ;
- La réalisation d'une enquête de collecte des données sur le niveau de diffusion des technologies (la saisie des données est en cours) ;
- l'actualisation de la base de données du S&E (la version provisoire est en cours de test) ;
- la réalisation d'une mission de suivi et évaluation externe du WAAPP par la DAPSA pour le compte du Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural ;
- La participation à plusieurs ateliers régionaux organisés par le CORAF ;
- Etc.

#### **V. BILAN FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2013**

##### **Situation d'exécution globale**

Le budget annuel du PPAAO/WAAPP pour l'exercice 2013, première année de mise en œuvre de la phase 2, était arrêté à la somme de 7,551 milliards, montant approuvé par le Comité de Pilotage et réajusté par la prise en charge du projet de

sécurisation des semences ( 200 millions) et du budget pour l'extension de l'opération de codification des producteurs de la vallée et du bassin arachidier ( 217 millions). Le PTBA remanié en août n'a donc pas été considéré ici, vu qu'il n'a pas obtenu l'approbation formelle de la Banque.

Le montant total décaissé au 31 décembre 2012 est 3,198 milliards, soit un taux d'exécution de 42,36%

Cette faible performance résulte de la combinaison de deux facteurs :

Un budget 2013 très, voire trop optimiste : le montant avait fait l'objet de beaucoup de discussions au sein du Comité de Pilotage réuni le 31 janvier 2013, et entre le projet et la Banque Mondiale. Le montant de 7,5 milliards avait été finalement retenu sur la base du chronogramme de réalisation des activités présenté par les différentes agences d'exécution ;

Le démarrage tardif des activités suite au retard dans la mise à disposition des fonds. En effet, le compte désigné a été alimenté le 28 février 2013, et les comptes du FNRAA et du CERAAS ont enregistré le dépôt initial en avril et juillet. Or, le budget de ces deux structures représente près de 70 % du budget total du WAAPP.

Il s'y ajoute que les nouvelles dispositions du contrat de services UCTF/FNRAA lient le renouvellement des ressources à la production de pièces justificatives des montants alloués aux projets de recherche, n'ont pas permis au FNRAA de reconstituer régulièrement ses fonds pour faire face aux besoins de trésorerie.

Le Ministre de l'Agriculture a été saisi de ces difficultés, pour trouver une solution avec son homologue des Finances. Dans le même temps, il a été recommandé au FNRAA de procéder à la modification des dispositions du manuel de gestion des sous projets, pour réduire le montant des avances consenties aux projets. Il faut rappeler que le dépôt initial du compte du FNRAA a été régulièrement relevé, passant de 400 000 000 à 1 350 000 000 FCFA, sans pour autant permettre de trouver une solution viable.

### **Situation d'exécution par composantes**

L'exécution du budget par composante au courant de l'année 2013 se présente comme suit :

#### ***Composante 1 : Mise en place de conditions propices à la coopération régionale en matière de création et de dissémination de technologies***

sous composante A2 :

L'exécution de cette sous composante qui est assurée par l'UCTF, concerne essentiellement les volets suivants :

mise en application des règlements de la CEDEAO : appui à la diffusion et à l'application des textes, au fonctionnement des comités nationaux, au renforcement des institutions nationales, à la création et au développement d'une plateforme e-semences etc... ;

la mise en œuvre des stratégies régionales sur la communication, le genre, les changements climatiques etc.....

Plusieurs partenaires comme La DPV, la DISEM, la DA ont contribué à la mise en œuvre de cette sous composante, au terme de protocoles signés avec l'UCTF.

Sur un budget d'un montant de 1,037 milliards en 2013, des décaissements d'un montant de 370 millions ont été enregistrés, soit un taux de 36,09%.

### ***Composante 2 : Centre National de Spécialisation.***

Dans la première phase du WAAPP, le CNS se résumait au CERAAS de Thiès. Pour la deuxième phase, le Centre a intégré de nouvelles entités comme le BAME, le CNRA de Bambey et l'ITA et a vocation à devenir un Centre Régional d'Excellence avant 2017. Le CERAAS reste toujours l'agence d'exécution de la composante.

Le budget 2013 de la composante B était arrêté à la somme de 2,082 milliards ; le montant total décaissé au 31 décembre 2013 est de 789 millions, soit un taux d'exécution de 37,92%.

Les sous composantes « renforcement capacités des acteurs », et « appui aux programmes RD » ont été exécutés à 65 et 52%. Par contre, la sous composante « renforcement des équipements et infrastructures » n'a pas enregistré de décaissement, pour cause de retard dans le processus de passation des marchés et de non approbation du PTBA réaménagé qui intégrait les travaux de finition des chantiers du CERAAS.

### ***Composante 3 : Financement à la demande du développement et de la diffusion de technologies améliorées***

Cette composante est mise en œuvre à travers un guichet régional qui permet au CORAF de disposer de ressources en vue d'étendre ses activités de partage des connaissances dans les pays membres de la CEDEAO, et un guichet national destiné à allouer des ressources additionnelles pour compléter les travaux de recherche et développement actuels et futurs entrepris dans le cadre de la politique nationale agricole et pour diffuser la technologie dans les secteurs prioritaires.

Le guichet national est mis en œuvre par le Fonds National de Recherches Agricoles et Agro-alimentaires (FNRAA), qui a signé avec l'UCTF un contrat de services avec un dépôt initial de 1,05 milliard, renouvelable sur la base des pièces justificatives produites notamment par les sous projets financés. A la date du 31 décembre 2013, le Fonds a effectué des dépenses d'un montant total de 1,654 milliard FCFA sur une prévision de 3. 740 milliards, soit un taux de décaissement de 44,24%, pour financer

essentiellement les appels à proposition, les activités de suivi évaluation et l'appui institutionnel de la structure.

#### ***Composante 4 : Coordination, Gestion, Suivi-évaluation du Projet.***

L'objectif de la composante est la mise en place et l'opérationnalisation d'un système de coordination, de gestion et de suivi évaluation efficace à l'échelon national et régional. Cette fonction est assurée au niveau national par l'Unité de Coordination Technique et Financière (UCTF) et au niveau régional par le CORAF, bénéficiaire d'une rétrocession de 1/15e du crédit, soit 4 millions de dollars US.

L'UCTF a eu à exécuter des dépenses pour un montant total de 380 millions sur une prévision budgétaire de 691 millions, soit un taux de décaissement de 54,96%.

Les dépenses ont porté principalement sur le fonctionnement de l'UCTF (64%), les activités de coordination (60%), et de suivi-évaluation (24%).

Globalement, au 31 décembre 2013, le taux de décaissement sur le crédit est de 18,35%.

Ainsi, si le taux d'exécution du budget 2013 est relativement faible, le taux de décaissement du crédit, lui, peut être considéré comme satisfaisant car très proche du taux de 20% assigné aux pays du WAAPP 2A pour la première année, par le Comité Régional de Pilotage de novembre 2012 tenu à Yamoussoukro.

Ces taux devraient connaître une amélioration pour l'année 2014, au vu du niveau d'avancement de certains dossiers et du fait que l'exécution des activités s'étalera sur une année entière et non sur trois trimestres comme pour le PTBA 2013.

Toutefois, la non résolution du problème du renouvellement régulier des ressources des comptes du FNRAA et du CERAAS pourrait constituer un sérieux handicap dans la performance de la gestion financière globale du projet.

Le tableau ci-dessous donne la situation de l'exécution du budget 2013, par composante et sous composante :

<b>SITUATION DES DECAISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2013</b>					
<b>Code</b>	<b>Libellé</b>	<b>Décaissement</b>	<b>Budget</b>	<b>Disponible</b>	<b>Exec (%)</b>
<b>1</b>	<b>Conditions propices à la coopération sous-régional</b>	<b>374 411 913</b>	<b>1 037 333 000</b>	<b>662 921 087</b>	<b>36,09</b>
11	Mise en application des réglementations de la CEDE	301 264 918	748 333 000	447 068 082	40,26
12	Mise en œuvre des stratégies régionales	73 146 995	289 000 000	215 853 005	25,31
<b>2</b>	<b>Centre National de Spécialisation</b>	<b>789 552 739</b>	<b>2 082 100 000</b>	<b>1 292 547 261</b>	<b>37,92</b>
21	Renforcement des équipements et infrastructures de		660 000 000	660 000 000	
22	Renforcement des capacités des acteurs et du Perso	273 375 401	420 000 000	146 624 599	65,09
23	Communication, certification et planification	967 600	95 000 000	94 032 400	1,02
24	Appui aux programmes de Recherche & Développement	372 498 719	700 000 000	327 501 281	53,21
25	Coordination, Gestion et Suivi Evaluation	142 711 019	207 100 000	64 388 981	68,91
<b>3</b>	<b>Finance à la demande de développement et diffusion</b>	<b>1 654 473 351</b>	<b>3 740 000 000</b>	<b>2 085 526 649</b>	<b>44,24</b>
31	Formation des acteurs du SNRAPS	12 443 130	7 000 000	-5 443 130	177,76
32	Appels à Propositions -	1 300 060 010	3 095 100 000	1 795 039 990	42,00
33	Suivi & Evaluation		15 500 000	15 500 000	
34	Appui Institutionnel au FNRAA	341 970 211	622 400 000	280 429 789	54,94
<b>4</b>	<b>Coordination, Gestion et Suivi &amp; Evaluation du prog</b>	<b>380 149 444</b>	<b>691 680 000</b>	<b>311 530 556</b>	<b>54,96</b>
41	Coordination du programme	143 382 130	236 580 000	93 197 870	60,61
42	Suivi & Evaluation et capitalisation des expériences	32 947 235	136 000 000	103 052 765	24,23
43	coûts récurrents	203 820 079	319 100 000	115 279 921	63,87
	<b>Total</b>	<b>3 198 587 447</b>	<b>7 551 113 000</b>	<b>4 352 525 553</b>	<b>42,36</b>

## VI. CONCLUSION

Les activités du PTBA 2013 ont démarré avec beaucoup de retard essentiellement lié à la mise en place tardive des ressources. Néanmoins, un certain nombre d'activités phare ont pu être réalisées notamment :

- l'organisation de l'atelier national de lancement officiel du PPAAO/WAAPP2A ;
- l'extension de la plateforme de codification à 200 000 producteurs d'arachide et de riz ;
- l'information et la sensibilisation des acteurs sur les textes réglementaires de la CEDEAO relatifs aux semences, aux pesticides et aux engrais ;
- l'acquisition de véhicule, de matériels informatiques et de matériels et mobilier de bureau pour le Bureau de la Législation Agricole du MAER ;
- l'acquisition de véhicule, la mise en place du personnel et l'élaboration de manuels de gouvernance (manuel d'exécution et manuel de gestion administrative et financière) pour le FNDASP ;
- l'octroi de 30 bourses d'étude en Master et 19 en PhD ;
- les appels à proposition et l'évaluation de projets aussi bien pour la composante 2 (Centre National de Spécialisation) que pour la composante 3 (fonds compétitifs) ;
- Le recrutement du personnel additionnel de l'UCTF (spécialistes genre, communication, passation de marché et semences) ;
- le démarrage des enquêtes de mesure du niveau de diffusion et d'utilisation des technologies générées et/ou diffusées par le WAAPP.

Cependant, le retard dans la mise en place des ressources a eu un impact certain sur l'atteinte des résultats pour les projets surtout ceux portant sur la production de semences et la diffusion à grande échelle des variétés. Les autres projets ont démarré presque tous en fin septembre ce qui explique leur faible niveau d'exécution. Il en est de même du projet structurant sur la panification dont le démarrage (alimentation de démarrage) a nécessité toute une procédure de relèvement du plafond du contrat de services entre le FNRAA et l'UCTF.

Pour l'année 2014, il sera crucial de prendre des mesures idoines pour diligenter la mise à disposition des fonds au niveau des projets pour pouvoir relever certains défis à savoir : (1) réaliser la formation à l'élaboration des projets pour les femmes et les jeunes ; (2) relever de manière significative l'échelle de diffusion des technologies ; (3) assurer le démarrage effectif des projets structurants comme la GDT ; (4) augmenter le nombre de technologies venant des autres CNS en adaptation et/ou en diffusion et (5) améliorer la contribution du WAAPP à la reconstitution du capital semencier national.

En 2014, un accent particulier devra aussi être mis sur la réalisation des marchés des équipements et des infrastructures. Cela doit se faire au travers d'un suivi de proximité de l'état d'avancement de l'exécution des marchés dans le cadre de réunions mensuelles de coordination des activités du programme. De plus une cellule des marchés composée des spécialistes en passation de marché de chaque institution du CNS (ISRA et ITA) et de l'UCTF a été mise en place. Cette cellule devrait constituer une task force importante pour la mise en œuvre et le suivi de l'exécution des marchés.